

LA COMMISSION DE LA DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES  
FÉDÉRALES POUR L'ALBERTA

SOUS L'AUTORITÉ DU FEDERAL ELECTORAL BOUNDARIES  
READJUSTMENT ACT, R.S.C. 1985, c. E-3

AUDIENCE PUBLIQUE

RED DEER, ALBERTA

le 17 octobre 2002

COMMISSION

Juge E.P. MacCallum  
Mme Ritu Khullar  
Donald J. Barry, Ph. D.

Président de la commission  
Membre de la commission  
Membre de la commission

Mme Miranda Petryshyn  
Mme Dawn Mathews

Secrétaire de la commission  
Spécialiste en géographie

D. L. Ragan, C.S.R. (A)

Sténographe parlementaire officielle  
Examinatrice

## RED DEER

N°	NOM DU PRÉSENTATEUR, DE LA PRÉSENTATRICE	PAGES
1	BOB MILLS	5 - 13 ; 41 - 42, 63, 68, 72
2	RUBY MEUNIER	13 - 17
3	DWAYNE BECK	17 - 23
4	CODY BERGGREN	22 - 27
5	RAYMOND PRINS	27 - 31, 63
6	MILTON ELLIOT	31 - 34
7	REG DEAN	34 - 36
8	GILMAN CRONE	36 - 39
9	SANDRA BRATTLEY	39 - 40
10	BRIAN MAZZA	40 - 47
11	DOREEN R. MACDONALD	47 - 51
12	GREGG C. JOHNSON	51 - 54, 71
13	EDWARD MCBRIDE	54 - 56
14	LOU FOPPIT	56 - 59
15	PETER FENRICH	59 - 62
16	DICK SOMMERVILLE	62 - 64
17	GRANT HOWELL	64 - 69
18	MARY ANNE JABLONSKI	69 - 72
19	GY POIRE	73 - 75

Audience publique tenue au Red Deer Lodge  
le 17 octobre 2002 à compter de 18 h 00

LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, il va falloir commencer. Les gens continuent d'arriver, mais nous disposons de tellement peu de temps pour compléter notre travail que nous faisons mieux de nous y mettre tout de suite.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à tous à cette audience publique pour Red Deer de la Commission de la délimitation des circonscriptions électorales fédérales. Nous sommes ici ce soir pour examiner les Propositions que nous avons publié et qui se trouvent dans cette copie papier, et une copie – des copies sont disponibles à l'arrière de la salle.

Les Propositions, sous forme de résumé, ont aussi été publiées dans les grands journaux dans ce format, et nous avons aussi un nombre de ces dépliants intitulés REPRESENTATION in the House of Commons of Canada, et il s'agit d'un dépliant très utile, et il est rempli de bons renseignements, alors je vous encourage de consulter ces sources.

Nous sommes également sur le Web avec toutes ces publications, et vous pouvez obtenir notre adresse Web de la secrétaire de la Commission. Oh, la voici [l'adresse]. D'accord.

Monsieur, je crois qu'il y a un siège ici en avant.

Nos voix d'ici ne sont pas amplifiées. Nous avons des microphones qui sont utilisés pour des fins d'enregistrement seulement. La voix de l'interlocuteur, toutefois, sera amplifiée parce que quiconque prendra la parole devra le faire à partir de l'estrade, et je demanderais aux interlocuteurs de parler lentement parce que la rapporteur doit pouvoir les suivre. Tout ce qui est dit à cette audience est enregistré mot pour mot et fera partie des dossiers publics.

Permettez-moi de présenter la Commission. Je m'appelle MacCallum. Je suis un juge de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta à Edmonton. À ma droite, il y a Mme Ritu Khullar, une avocate pratiquant le droit à Edmonton. À ma gauche se trouve M. Don Barry, un politologue enseignant à la University of Calgary. Mes collègues ont été nommés par le Président de la

Chambre des communes. J'ai été nommé par le juge en chef de l'Alberta. Notre rapporteur aujourd'hui est Debbie Ragan, et elle est à l'extrême gauche. À côté d'elle, il y a Miranda Petryshyn, la secrétaire de la Commission. Et Dawn Matthews, qui est responsable de la technologie ici, est notre experte en géographie en provenance d'Ottawa.

Brièvement, le processus de la Commission est comme suit. Nous sommes nommés sous l'autorité de la Federal Electoral Boundaries Readjustment Act of 1985. Il est attendu que nous soyons, et nous sommes, libres de toute influence politique et administrative. On s'attend à ce que nous interprétions et desservions l'intérêt du public dans un sens large, ce qui comprend devoir équilibrer des intérêts contradictoires et prendre des décisions. Nous accueillons les suggestions constructives, mais vous devez comprendre que ces suggestions et propositions doivent être évaluées dans un contexte général ; en d'autres mots, nous voyons l'ensemble, alors si un point de vue en particulier qui n'est pas – qui nous est soumis n'est pas adopté, s'il vous plaît, ne vous sentez pas lésés ou insultés de quelque façon. Nous ne faisons qu'interpréter la Loi, tel que nous le devons, et usons du pouvoir de discrétion qui nous est donné. Nous évaluerons attentivement, laissez-moi vous en assurer, chacune des soumissions, accordant toute l'attention qui lui est due à chacune.

Nous avons le dernier mot dans ce processus, mais il s'agit d'un processus de consultation. Nous devons suivre les directives qui se trouvent dans la section 15 de la Loi, et vous en trouverez une explication dans ce dépliant ainsi que sous forme d'un résumé dans la Proposition proprement dite, en page 1 de la Proposition formelle que nous avons publiée.

Nous tenons des audiences publiques, dont celle-ci, et nous apporteront des changements à notre Proposition si nous estimons utile de le faire en fonction de ce que nous entendrons au cours de ces audiences publiques.

Puis nous rédigerons notre Rapport, qui sera envoyé au Président de la Chambre des communes, et de là à un comité parlementaire où il sera examiné par les députés qui auront leur – la chance de faire valoir leurs objections s'ils en ont.

Une fois que nous aurons reçu et examiné ces objections de la part des députés, nous modifierons le Rapport à nouveau si nous jugeons utile de le faire.

Notre Rapport final sera alors envoyé au Directeur général des élections qui rédige un décret de représentation qui est acheminé au Gouverneur en Conseil pour proclamation. Tout ceci doit avoir lieu avant le mois de juillet 2003.

Les nouvelles limites ainsi établies n'entrent pas en vigueur pour un an après cela ; donc, si une élection était déclenchée avant le mois de juillet de 2004, elle aurait lieu selon les limites telles qu'elles existent présentement.

Mesdames et Messieurs, le but de l'exercice ce soir, c'est la révision des limites électorales, et il ne s'agit pas de la formule de redistribution qui attribue le nombre de sièges aux diverses provinces. Cette question est réglée par la Loi, mais je dois avouer que nous avons reçu plusieurs questions à ce sujet ainsi que des commentaires, alors je vais simplement prendre quelques minutes pour l'expliquer une fois pour toutes. Au cours de cette réunion, le sujet ne peut pas faire partie de la discussion ni du débat.

Vous commencez avec 282 sièges, sièges qui existaient en 1985 à la Chambre des communes. Vous soustrayez trois sièges, l'un pour chacun des Territoires du Nord : Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Cela laisse 279 sièges. Vous divisez la population des dix provinces du Canada par 279 et vous obtenez ce qu'on appelle le quotient national. L'on divise alors la population de chacune des provinces par ce quotient national, et cela vous donne le nombre de sièges attribué à chaque province. C'est un nombre théorique parce qu'il y a deux clauses spéciales qui doivent être appliquées. En vertu de l'exemption sénatoriale, aucune province ne doit avoir moins de sièges à la Chambre des communes qu'elle n'avait de sénateurs en 1915, et aucune province n'aura moins de députés qu'elle n'avait de députés au cours du 33<sup>e</sup> Parlement en 1976. Le résultat, c'est que l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta reçoivent leurs sièges en suivant strictement la formule mathématique que je viens de décrire. Les sept autres provinces reçoivent plus de sièges qu'elles ne le feraient autrement à cause du fait qu'elles ne croissent pas,

tandis que les trois autres grandissent. Nous voilà. Tout ce dont vous devez vous rappeler pour les buts de ce soir, c'est que l'Alberta a 2,9 millions d'habitants. Elle a présentement 26 sièges, et elle en aura 28. Le quotient pour l'Alberta, la population moyenne d'une circonscription, est de 106 243.

Selon la section 15 de la Loi, nous devons établir des limites de circonscription de sorte à ce que la population de chacune sera, aussi près que possible, de 106 243. C'est notre premier objectif.

Il y a des facteurs secondaires dont nous pouvons tenir compte tels les communautés d'intérêts, par exemple, le modèle historique des circonscriptions, par exemple, et l'attention particulière ou unique qui devrait être accordée aux circonscriptions qui ont très peu de population et couvrent une très vaste superficie géographique. Cela devient un véritable facteur dans le Nord de l'Alberta, par exemple. Il est possible que vous sachiez ou non que le centre géographique de l'Alberta se trouve près de Swan Hills. Il y a deux circonscriptions au nord de Swan Hills. Au sud de Swan Hills, il y aura 26 circonscriptions, alors vous pouvez vous imaginer la taille des circonscriptions de Peace River et d'Athabasca.

La procédure de l'audience est celle-ci : quinze minutes par orateur. Les Commissaires peuvent intervenir à n'importe quel moment. Les orateurs seront prévenus lorsqu'il ne leur restera que trois minutes. Nous avons plusieurs représentations ce soir, Mesdames et Messieurs. J'espère que nous ne penserez pas grossier si je dois vous rappeler que votre temps est écoulé. C'est la seule façon d'être juste envers les autres à venir.

Je devrai appliquer le règlement de la pertinence. Je sais qu'il y a plusieurs questions que les gens aiment à discuter au sujet du processus électoral, mais, comme je l'ai dit, la seule chose qui nous occupe, c'est la rajustement des limites électorales.

Les présentateurs peuvent nous poser des questions au cours de leurs remarques. Nous n'y répondrons pas sur-le-champ, mais s'ils nous laissent assez de temps entre leur conclusion et les 15 minutes, nous essayerons de leur fournir une réponse, ou du moins en prendrons-nous note pour examen plus tard.

Il n'y aura pas de questions ni de soumissions à partir de l'auditoire. Tout préavis de représentation devait nous parvenir avant le 26 septembre. Nous n'en aurions pas le temps de toute façon parce que nous avons environ 20 présentateurs ce soir. Nous devons prendre une pause au bout de quelques heures afin de permettre au rapporteur de se reposer et de donner la chance à tout le monde de se rendre aux toilettes ou pour faire ce qu'ils auraient à faire.

Je vais maintenant interpeller le premier orateur. Il y a eu quelques changements, mais le premier est M. Bob Mills.

M. BOB MILLS :                   Merci beaucoup. Il me fait certainement beaucoup plaisir d'avoir l'occasion de vous parler ce soir, et je suis le député pour Red Deer et je sais combien difficile votre tâche doit être et je connais les paramètres que vous avez parcourus avec nous, et je sais que vous avez une tâche assez difficile.

Ce que nous avons fait dans cette circonscription, c'est de tenir certaines assemblées publiques, de publier des articles informatifs au sujet du processus, et certainement dans cette circonscription, il y a eu beaucoup de participation et beaucoup de consultation, et je crois que cela est très bien simplement parce le processus démocratique s'accomplit.

En faisant ceci, nous avons entendu plusieurs, plusieurs propositions différentes. Je crois que la grande préoccupation que nous avons entendue, lorsque nous étions à Rocky Mountain House, par exemple, c'est qu'Élections Canada ne traite pas très bien les endroits très éloignés ; et, essentiellement, ces endroits ne font pas affaire avec les journaux hebdomadaires, mais seulement les quotidiens. Je crois que cela ne constitue pas une raison appuyant le fait qu'on ne veuille pas qu'ils fassent partie de cette circonscription.

Nous avons aussi mené un sondage dans cette circonscription, et des quelque 750 répondants, nous avons trouvé que 92 % ont répondu qu'ils n'aimaient pas les nouvelles limites de la circonscription de Red Deer, et seulement 6 % approuvaient ces changements. Nous avons aussi trouvé que 73 % ont dit que les limites devraient représenter où les gens travaillent, où ils magasinent, où leurs enfants vont à l'école, et que la région générale où les gens font leur marché, c'est là où devrait être les limites fédérales. Vingt-trois pour cent ont dit que cela n'avait

aucune importance. Les choses se sont corsées lorsque nous avons demandé : « Est-ce que les circonscriptions rurales devraient être plus petites en population que les circonscriptions urbaines ou avec un plus grand centre urbain ? » Et là, nous avons découvert que 48 % étaient d'accord avec cela, 38 % ne l'étaient pas, et alors nous avons dit que cela n'avait pas d'importance, que cela n'était pas un facteur. Donc, c'est cela le petit peu d'information que nous avons obtenu dans notre circonscription et j'ai cru que vous pourriez trouver cela une façon intéressante de commencer.

J'aimerais aussi souligner deux points majeurs, réellement, deux arguments, je crois bien, en fonction de – des limites de la circonscription. Le premier serait le concept de la région des marchés, et je crois que la plupart des gens, la plupart des gens dans cette pièce et la plupart des gens dans cette circonscription diraient que Red Deer est le centre de bien de leurs activités.

Et j'examinerais deux régions, surtout. Premièrement, à l'est de Red Deer. Les gens qui habitent à East Hill, et il y a beaucoup plus de gens qui y habitent maintenant qu'auparavant, et la limite est actuelle de la circonscription de Red Deer sont pas mal liées complètement à Red Deer. Ils travaillent à Red Deer. Leurs enfants vont à l'école à Red Deer. Ils ont toute leur récréation, toutes leurs écoles de hockey et tout est à Red Deer.

Par exemple, j'habite à huit minutes du centre-ville de Red Deer. Mon bureau est au centre-ville de Red Deer. J'ai travaillé à Red Deer toute ma vie, et je suis à huit minutes du centre-ville, et présentement, je suis dans la circonscription de Drumheller. Bien, évidemment, je n'ai – je n'ai rien contre Drumheller, mais j'y suis allé à deux ou trois reprises au cours de ma vie pour y voir le musée, mais je trouverais cela vraiment difficile d'aller à Drumheller pour une assemblée publique ou de me motiver à voter dans cette région en particulier, et c'est ce que m'ont dit bien des gens d'East Hill.

Puis, on se dirige vers l'ouest, et il est certain que les régions de Rocky Mountain House et Caroline ont beaucoup en commun avec Red Deer. Elles font partie du centre de l'Alberta. Elles font partie de cette communauté. C'est là où ils font tout leur – toutes leurs relations et tout – vous savez, que ce soit la commission des hôpitaux – Red Deer College et la nouvelle école

secondaire qui est en voie de construction à Rocky sera une partie centrale du système d'éducation de Rocky. Tous nos services gouvernementaux viennent à Red Deer. Le bureau chef est à Red Deer de Rocky Mountain House et Caroline et cette région immédiate.

Alors, je pense que de cette perspective, nous suggérerions que la principale considération devrait être de prendre cette pointe de tarte, si vous voulez, au centre de l'Alberta et l'appeler la circonscription de Red Deer. Je crois que plus tard, dans dix ans, probablement que Red Deer est – son taux de croissance, sera probablement sa propre circonscription, et probablement que Sylvan Lake-Innisfail-Rocky Mountain House sera une circonscription, mais cela, c'est dans dix ans d'ici, et ce n'est pas quelque chose qu'il faut traverser aujourd'hui.

Alors, mon argument serait que simplement tous ces services, toutes les relations de ces gens, c'est avec Red Deer et que cela c'est – doit être une considération importante ; et certainement, je sais qu'en parlant à plusieurs de ces personnes , qu'elle soient ou non sur notre limite actuelle, certains voudraient aller plus loin. Vous entendrez ce soir qu'ils voudraient élargir ces limites, et j'ai essayé de dessiner quelques cartes et ainsi de suite, mais j'ai alors décidé que ce n'était pas ma tâche de faire cela, mais que ma tâche était plutôt de vous présenter ce que j'ai entendu dans toutes les communautés qui font partie de la circonscription actuelle de Red Deer.

Et je crois bien que mon prochain point aussi est crucial, et ce deuxième point, c'est que la population d'une circonscription telle que Red Deer peut être plus grande que dans une circonscription comme Drumheller ou Banff-Cochrane, et mes arguments là seraient qu'avec le centre principal de population à Red Deer, il est plus facile d'offrir les services aux gens, les gens peuvent plus facilement se rendre aux réunions publiques, pour s'identifier à Red Deer. Alors Red Deer pourrait facilement avoir 120 000, tandis qu'une circonscription comme Drumheller ou Banff-Cochrane, je dirais, j'avancerais, devrait être plus petite à cause des distances qui sont requises. Où un député doit voyager de quatre à cinq heures pour se rendre à une assemblée publique, je peux être à Rocky Mountain House dans une heure ; je peux être à Innisfail en, tout dépendant comment je conduis, 12 minutes, et ainsi de suite à partir de là. C'est donc très facile de s'occuper de cette circonscription du point de vue géographique puisque Red Deer est un site tellement central.

Et certains pourraient arguer : Bien, non, nous devrions tous être semblables, et, bien sûr, j'offrirais l'argument standard que le Président de la Chambre entend tout le temps, et c'est, vous savez, l'Île-du-Prince-Édouard a quatre représentants parlementaires, a 100 000 personnes, mais ça, c'est constitutionnel, cela retourne dans l'histoire, et – mais cela montre que, vous savez, à travers le Canada, il n'y a pas de représentation égale. Il y a plusieurs membres qui ont 60 000 électeurs, il y en a qui en ont eu jusqu'à 200 ; et, bien sûr, c'est – vous pourriez arguer au sujet de la représentation là, mais j'arguerais que les gens de l'ouest de la campagne ont beaucoup plus en commun avec Red Deer qu'ils n'en ont avec Banff-Cochrane, que les gens d'East Hill, s'ils – leur centre absolu serait Red Deer, qu'ils auraient certainement peu de choses en commun avec Drumheller et qu'ils ne s'identifieraient pas facilement à cette circonscription, ne comprendraient pas les préoccupations de cette circonscription. Ce ne seraient pas les mêmes que celles qu'ils auraient dans cette région.

LE PRÉSIDENT : Excusez-moi, Monsieur Mills.

M. BOB MILLS : Oui.

LE PRÉSIDENT : Lorsque vous dites East Hill, vous ne vous référez pas uniquement à cette portion qui est à l'intérieur de Red Deer, mais plutôt à ces *acreages* (propriétés privées de quelques âcres) et ainsi de suite ?

M. BOB MILLS : C'est cela, oui. Je parle surtout, je crois, de la limite actuelle, y compris le côté ouest de Pine Lake ; et, vous savez, je sais que les gens du côté est de Pine Lake aimeraient aussi faire partie de la circonscription de Red Deer, jusqu'à la rivière Red Deer en réalité.

LE PRÉSIDENT : Oui.

M. BOB MILLS : Mais je comprends vos contraintes au sujet de l'élargissement de la

circonscription, et alors je fais plutôt l'argument que la limite de la circonscription du côté est, telle qu'elle est, prend au moins un peu en considération les facteurs que j'ai mentionnés. Alors, je crois que je dirais, vous savez, je veux dire, il y a d'autres routes là qui pourraient être des limites, et certainement que la rivière serait une limite naturelle que bien des gens ont suggérée en tant qu'où la limite devrait être, mais je ne vais pas suggérer que je tracerais ces lignes ou essayer de vous dire comment faire votre travail.

Donc, en conclusion, je voudrais, en fait, vous savez, simplifier ceci à ces deux points alors, que je crois qu'il est crucial que les intérêts des gens soient la première considération, pas le nombre, pas la route 2 et où elle s'adonne à être, ou encore où la limite est des limites de la ville sont, parce que, bien sûr, par le temps que dix années se seront écoulées, la limite est aura considérablement changé, je crois, à cause de la croissance de la ville, et je ne sais pas si cela veut dire que la limite de cette circonscription changera et que les gens feront alors partie de la circonscription de Red Deer si, en effet, les limites de la ville changent, mais je présume qu'elles le feront.

Et – mais celles-ci seraient des considérations que je vous demanderais d'examiner, et, comme je le dis, où les gens font leurs affaires, et cela s'applique certainement à tous les gens du côté est de Red Deer et les gens directement à l'ouest de nous ; et combien loin vous pouvez élargir cela vers le nord et le sud, je dirais que c'est là où les restrictions pourraient survenir et vous aider à limiter vos nombres. Mais cela aurait beaucoup plus de sens, je crois, du point de vue que j'ai entendu de centaines d'électeurs, littéralement, de cette région.

Et, bien sûr, mon deuxième point au sujet de la population ; je ne crois pas qu'un député centré dans un endroit comme Red Deer ou comme Lethbridge ne puisse pas desservir une assez grande superficie, et je crois que c'est très sain que vous ayez à la fois la perspective urbaine et la perspective rurale en tant que représentant parlementaire à Ottawa. Je crois que cela vous permet de faire votre travail beaucoup mieux, et je crois que cela est très important parce que Red Deer, bien sûr, dépend beaucoup de l'agriculture, de l'industrie pétrolière et gazière, et tout cela se passe à l'extérieur des limites de la ville, et donc d'avoir cela en tant que partie de la circonscription est très important – l'a certainement été pour moi et le serait pour tout futur membre du Parlement.

Alors, je serais content de recevoir n'importe quelle question, si vous en avez, ou, vous savez, quoi que ce soit que vouliez ajouter là.

LE PRÉSIDENT : Il est possible que j'aie une question au cours de – je voulais simplement vous féliciter, Monsieur Mills, et vos électeurs d'avoir tenu ces assemblées publiques. Il est gratifiant de savoir que les gens manifestent un tel – s'intéressent tellement à ce sujet.

La région d'East Hill, bien sûr, a été le sujet de multiples plaintes bruyantes, et nous en avons tenu compte et le ferons probablement, dans l'analyse finale, en essayant d'inclure les régions où se trouvent les *acreages* à l'est de Red Deer, et nous avons tracé une carte provisoire pour notre propre information qui devrait atteindre ce but, alors ça, c'est une chose.

Nous ne pouvons pas – Red Deer, bien sûr, tout le monde doit s'en rendre compte, est en train d'acquérir une certaine envergure. Bientôt, tel que l'a dit monsieur Mills, elle aura droit à sa propre circonscription à l'intérieur même de ses limites corporatives. Telle qu'elle est, les limites géographiques de Red Deer sont telles que si nous ne faisons pas – de la circonscription sont telles que si nous ne les rétrécissons pas, la population sera beaucoup trop grande pour pouvoir se conformer à la Loi, tel que j'ai essayé de l'expliquer selon la section 15.

Monsieur Mills a dit, et je le crois certainement, qu'il pourrait bien représenter 125 ou 130 000 personnes. Plusieurs parmi vous ont partagé ce même sentiment avec nous dans la correspondance que vous nous avez fait parvenir, mais ça, c'est un luxe que nous ne pouvons pas nous permettre selon les modalités de la Loi. Il doit y avoir des raisons exceptionnelles pour permettre un agrandissement de la population, et vous savez pourquoi c'est comme cela, c'est que plus il y a de gens dans une circonscription, plus le vote est dilué. Votre vote a moins de valeur si vous faites partie d'une circonscription très peuplée. C'est ça la raison. C'est la raison d'être de la Loi, donc il y a certains impératifs que nous ne pouvons pas éviter, mais nous ferons de notre mieux pour répondre aux souhaits des électeurs en – en tant qu'électeurs, je devrais dire, tels qu'ils nous les ont exprimés.

Alors, nous nous penchons sur le problème d'East Hill. À l'ouest, je crois que nous avons essayé d'inclure – l'ouest, le nord et le sud, nous avons essayé d'inclure les environs de la ville de Red Deer qui sont les plus directement desservis, en d'autres mots, qui serviraient de points de navette quotidienne, c'est-à-dire que les gens voyagent de leurs résidences jusqu'en ville et pour magasiner et bien d'autres choses ; mais nous ne pouvons pas nous étendre sur une distance illimitée. Nous ne le pouvons tout simplement pas. Il y aurait trop de monde dans la circonscription. Donc, en dépit de ce que nous entendons ce soir, nous devons agir conformément à la Loi.

Mais vous avez soulevé des points délicats, et je vais maintenant demander à mes collègues s'ils ont des questions à vous poser.

MME KHULLAR : Je n'ai qu'une seule question. Vous avez mentionné que vous aimeriez que nous nous concentrons sur le corridor est/ouest, et que possiblement nous pourrions jouer avec la limite nord/sud. Je me demande tout simplement ce que vous pensez, par exemple, d'inclure Innisfail ? Je veux dire, si nous pouvions rendre la circonscription plus étroite et plus longue, par exemple, je veux dire, serait-ce approprié d'exclure Innisfail ?

M. BOB MILLS : Bien, je veux dire, ça c'est un tout autre problème aussi –

MME KHULLAR : Oui.

M. BOB MILLS : -- parce que les gens d'Innisfail, je sais, s'indentifient beaucoup à Red Deer également.

MME KHULLAR : Oui.

M. BOB MILLS : Et je crois que c'est l'argument majeur que j'essaie de faire –

MME KHULLAR : Oui.

M. BOB MILLS : -- c'est que les gens, c'est leurs chez-eux, c'est là où toutes les

activités se passent, ça fait partie de leur vie. Où ils font leurs affaires, leur magasinage, leurs hôpitaux, leurs médecins, leurs dentistes, leur – vous savez, tous les besoins sociaux qu’ils ont, et Red Deer est certainement le point central, et, vous savez, d’insérer certaines de ces personnes, disons, dans Drumheller, c’est simplement une grande distance ; et, encore, je reviendrais à l’argument de, vous savez, qu’il y a des circonscriptions de 80 000, et il y a des circonscriptions de 117 000. Je crois que j’aimerais mieux nous voir au niveau du 117 000 plutôt que du 80 000, et je préférerais voir une circonscription de Drumheller de 80 000, parce que cela rendrait plus facile la tâche du représentant parlementaire.

MME KHULLAR :                Simplement pour m’assurer d’avoir bien compris, alors ; donc, en fait, vous n’appuieriez pas un rétrécissement de la limite sud, en tout cas ?

M. BOB MILLS :                Attendez, je ne vais pas dire que je veux perdre des électeurs. Je veux dire que j’aime beaucoup mon travail ici et qu’il me fait plaisir de tous les représenter.

MME KHULLAR :                D’accord. C’est une question délicate pour vous, je crois bien, mais, d’accord, je –

M. BOB MILLS :                Je ne veux pas de dard dans le dos.

MME KHULLAR :                D’accord. J’essayais de comprendre ce commentaire, et merci beaucoup.

M. BOB MILLS :                Oui.

LE PRÉSIDENT :                Monsieur Mills, merci beaucoup.

M. BOB MILLS :                Oui, merci.

LE PRÉSIDENT :                D’accord. Madame Ruby Meunier.

Et, Monsieur Mills, avez vous une copie de votre présentation à nous remettre ?

M. BOB MILLS : Je peux vous en obtenir une.

LE PRÉSIDENT : Nous l’apprécierions.

M. BOB MILLS : Certainement. D’accord.

LE PRÉSIDENT : Si vous pouviez nous la faire parvenir d’ici la fin du mois, s’il vous plaît –

M. BOB MILLS : Oui.

LE PRÉSIDENT : – pour ne pas l’oublier.

Oui, allez-y, Madame Meunier.

MME RUBY MEUNIER : Et vous remarquerez premièrement, que j’aimerais attirer votre attention à la limite est –

LE PRÉSIDENT : Oui.

MME RUBY MEUNIER : – de notre circonscription, et je voulais l’aborder d’un point de vue un peu différent.

De par le passé, les bureaux de scrutin qui étaient pour la ville de Red Deer, chacun de ces bureaux de scrutin de l’est, il y a eu bien au-delà de 600 personnes dans ces bureaux ; et il semble que cela se soit produit, au moins au cours des trois dernières élections auxquelles j’ai participé ; cela semble être un problème continu et je ne vois pas que les choses s’améliorent, et je vais vous dire pourquoi.

En examinant le développement dans la section est de la ville au cours des dix dernières années, nous avons eu un nouveau centre d'achats, nous avons eu deux nouvelles écoles secondaires, nous avons le plus grand centre récréatif de la ville dans la section de l'est. Deux nouveaux centres commerciaux ont été proposés, je crois, et il y a certainement bon nombre d'immeubles – d'immeubles pour les citoyens d'âge mûr, de plus de 50 ans qui sont en construction dans la région de l'est ; alors je crois vraiment que la population va beaucoup augmenter là.

Si vous avez la limite que vous avez proposée maintenant, je crois que ce qui va se produire, c'est que vous allez avoir des gens habitant la ville de Red Deer qui voteront à Drumheller, et je ne peux pas m'imaginer que quiconque sera content de cela. En effet, les gens tout juste à l'est de Red Deer, plusieurs de ces personnes aimeraient que la limite de notre circonscription soit la route 21. Bien, même si c'est là où se trouve la limite présentement, c'est mieux que ce qui est proposé.

LE PRÉSIDENT : Ce qui est proposé maintenant l'a été en fonction du travail que nous avons fait à la suite de présentations comme la vôtre. Vous pouvez voir que la limite est a été déplacée.

MME RUBY MEUNIER : D'accord.

LE PRÉSIDENT : Vers l'est.

MME RUBY MEUNIER : D'accord. Et, deuxièmement, j'aimerais discuter les limites nord/sud.

LE PRÉSIDENT : Oui.

MME RUBY MEUNEIR : Je crois que lorsque nous avons appris que l'Alberta allait avoir deux nouvelles circonscriptions, nous avons immédiatement pensé à Edmonton et Calgary et à la

croissance qui a eu lieu, mais il y a certainement eu une augmentation de la population aussi dans le corridor Edmonton-Calgary ; et, conséquemment, nous avons cru que notre circonscription serait comprimée.

LE PRÉSIDENT :               Oui.

MME RUBY MEUNIER :   Et cela ne s'est pas produit, du moins pas vraiment. Je crois que c'est tout ce que je veux dire sur ce sujet.

Et troisièmement, j'aimerais discuter la limite ouest. Si vous examinez la route 11 qui s'étend de Red Deer jusqu'à la route Banff-Jasper.

LE PRÉSIDENT :               Oui.

MME RUBY MEUNIER :   Si vous vous asseyez là et observez toute la circulation commerciale qui va dans les deux sens sur cette route, vous saurez que c'est très occupé, mais il ne s'agit pas uniquement de commerce non plus parce que, à commencer par les fins de semaine à partir des jeudis soirs, vous verrez les roulottes se diriger vers l'ouest. Aussi, en hiver, vous voyez les motoneiges et les skieurs.

Nous avons – nous tous dans cette circonscription sommes préoccupés par ce qui se passe dans la section ouest. Je comprends que ceci est une juridiction partagée provinciale/fédérale, mais si vous examinez ce qui s'est passé au cours des deux dernières semaines seulement, nous avons obtenu un jugement significatif, au niveau provincial, sur la récréation dans la section ouest, et nous avons aussi eu Chrétien avec sa proposition des parcs et parlant – de la vallée Flathead, en bordure de Waterton. J'attire votre attention là-dessus parce que cela comprend tout le piémont est des Rocheuses. Ce n'est pas uniquement de Jasper et de Banff dont les gens à Ottawa aiment parler.

À l'heure actuelle, nous avons six députés représentant nos piémonts de l'est. Déjà, les Américains ont perdu leur corridor de migration pour les animaux et les oiseaux de leurs parcs

parce qu'ils n'ont pas de véritable corridor. Alors, pour nous, cela est très important, et nous ne croyons pas que cela soit de trop que d'avoir six députés parlant en notre nom sur ce sujet parce qu'au cours des dix prochaines années, il va se passer bien des choses à ce sujet. Votre Proposition présentement serait que nous n'en ayons que cinq, et en tant que personne de Red Deer, nous n'aurions pas direct – de député parlant directement au nom des électeurs, si vous nous enlevez cela. Nous estimons qu'il s'agit d'une grande étendue sans grande population, et nous croyons que cela est de grande importance pour Red Deer de garder cette région dans notre circonscription.

En conclusion, j'aimerais dire que j'aimerais voir la limite est demeurer telle quelle. Si vous devez comprimer – changer le montant de population dans notre circonscription, faites-le s'il vous plaît au nord et au sud. Cela aura le moins de répercussions sur les gens de notre circonscription. Et, s'il vous plaît, laissez la limite ouest telle qu'elle est.

LE PRÉSIDENT : Madame Meunier, je me demande si vous vouliez bien – mon collègue a quelque chose à vous demander. Merci.

MME RUBY MEUNIER : D'accord.

M. BARRY : Je me demandais simplement où vous aimeriez les voir ? Quelles sont, selon vous, les possibilités d'ajuster les limites nord et sud ?

MME RUBY MEUNIER : Je sais que, de quelque façon, cela causera des inconvénients aux gens, mais je crois réellement qu'il serait mieux d'avoir une partie des limites de notre circonscription attenante à Banff-Cochrane et Drumheller, délimitant notre circonscription plus est-ouest que vous ne l'avez présentement ; et si cela veut dire que nous perdons de la population sur la route 2, je dis, soit.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Madame.  
Monsieur Dwayne Beck.  
Excusez-nous juste une petite seconde.

Excusez-moi, Madame Ritu a un commentaire à faire ; s'il vous plaît.

MME KHULLAR : Madame Ritu ?

LE PRÉSIDENT : Oh, pardon, Madame Khullar.

MME KHULLAR : Cela fait longtemps depuis qu'on m'a interpellée ainsi.

LE PRÉSIDENT : Vous m'avez tout bouleversé.

MME KHULLAR : Madame Matthews, notre experte en géographie, vient d'attirer mon attention en m'indiquant quelque chose. Les deux orateurs précédents ont tous deux émis le commentaire qu'étant donné la croissance continue de la ville de Red Deer, on s'inquiète au sujet du fait qu'il y aurait des gens qui sont à l'intérieur des limites de la ville de Red Deer du côté est qui devront possiblement faire partie de la circonscription de Drumheller ; mais la façon dont on décrit la circonscription, c'est – la circonscription est décrite présentement, selon la Proposition courante, elle suit la limite est des limites de la ville ; alors si les limites de la villes étaient élargies, cela maintiendrait la ville de Red Deer à l'intérieur – toute la ville de Red Deer à l'intérieur de la circonscription.

LE PRÉSIDENT : Oui.

MME KHULLAR : Donc, je crois que nous avons répondu à cette préoccupation. Cela ne répond pas à l'autre préoccupation au sujet d'Eastern Hill, et nous avons – nous avons entendu parler de cela, et, tel que le juge MacCallum a indiqué, nous travaillons déjà à un tracé révisé sur cette question. Mais simplement que la ville de Red Deer ne serait pas divisée en différentes circonscriptions peu importe ce qui arrivera.

LE PRÉSIDENT : À cause d'amalgamations – ou d'annexions. D'accord. Merci beaucoup.

Maintenant, Monsieur Beck, voudriez-vous nous faire votre présentation ?

M. DWAYNE BECK : Bien, la plupart des choses que je voulais dire ont été couvertes par monsieur Mills, mais je représente Parkland Nurseries, et la plupart de nos gens que nous embauchons viennent de Red Deer. Nous aussi avons l'impression de faire partie de Red Deer en utilisant l'hôpital et les groupes de services, et nous – si Bob peut s'y rendre en huit minutes, nous pouvons nous rendre au centre-ville en deux, et nous dépensons une somme assez considérable de notre argent dans la ville de Red Deer. Nous payons une prime pour que nos enfants puissent utiliser les services.

LE PRÉSIDENT : Où est votre commerce, Monsieur ?

M. DWAYNE BECK : Parkland Nurseries, nous sommes deux milles à l'est de Red Deer.

LE PRÉSIDENT : Deux milles à l'est, oui.

M. DWAYNE BECK : Oui, et, fondamentalement, je me dis que ce serait trop simple, mais pourquoi ne fait-on – pourquoi n'examinez-vous pas le comté de Red Deer, et puis lorsqu'il atteindra une certaine taille, pourquoi ne le divisez-vous pas alors en deux à partir de ce point-là pour obtenir deux circonscriptions ? Comme, si nous faisons tous partie de la région de Red Deer, ou que nous avons l'impression de faire partie de la communauté, pourquoi ne pourriez-vous pas prendre l'empreinte du comté de Red Deer, puis vous la divisez à partir du moment où nous sommes trop gros pour être représentés par une [seule] personne ?

LE PRÉSIDENT : Bien, je crois que – ce n'est pas une question d'être trop gros pour être représenté par une personne. C'est d'avoir trop de population pour pouvoir l'inscrire dans une circonscription –

M. DWAYNE BECK : Correct.

LE PRÉSIDENT : -- selon les modalités de la Loi, et le comté de Red Deer, suggérez-vous que ces limites soient en congruence avec celles de la circonscription électorale fédérale ?

M. DWAYNE BECK : Oui, c'est ce que je –

LE PRÉSIDENT : Je crois qu'il y a trop de gens dans le comté de Red Deer, Monsieur.

M. DWAYNE BECK : Et nous ne pourrions pas diviser cela ou – alors, de combien de gens dépasserions-nous le montant dont nous avons besoin pour constituer une circonscription ?

LE PRÉSIDENT : Avons-nous les nombres pour le comté de Red Deer ? Juste une minute, nous vous les trouverons.

M. DWAYNE BECK : Il doit tout simplement y avoir une solution plus simple que de nous mettre dans Drumheller. Nous –

LE PRÉSIDENT : Ah, bien, je ne crois pas que vous deviez faire le point encore une fois au sujet de la limite est de la ville de Red Deer.

M. DWAYNE BECK : Et c'est pour cela que je n'ai pas répété ce que monsieur Mills avait dit, alors ...

LE PRÉSIDENT : Oui, j'apprécie ce que vous faites, mais nous comprenons très bien le point, et nous y travaillons. Nous essayons tout simplement de vous trouver la population du comté de Red Deer.

MME MATTHEWS : 103 505.

LE PRÉSIDENT : Pardon ?

MME MATTHEWS : 103 505.

LE PRÉSIDENT : Pour le comté, y compris la ville ?

MME MATTHEWS : Oui.

LE PRÉSIDENT : D'accord, et c'est décrit où ? Sur quelles lignes ?

MME KHULLAR : La partie jaune.

LE PRÉSIDENT : Uniquement la partie jaune ?

M. DWAYNE BECK : Alors qu'elle est la population qui nous est permise pour une circonscription ?

LE PRÉSIDENT : Bien, c'est de 106 000, Monsieur, c'est la – vous savez, plus ou moins, alors –

M. DWAYNE BECK : Correct, alors nous en sommes très proches.

LE PRÉSIDENT : Oui, vous en êtes très proches, oui. Cela me surprend.

M. DWAYNE BECK : En réalité, il doit y avoir plus que ça dans notre région. Alors, vous avez obtenu – si vous mettez Red Deer –

LE PRÉSIDENT : Je regrette, je n'ai pas ces chiffres. J'avais voulu – je l'ai vu récemment, mais je ne l'ai pas sous les yeux en ce moment. Je vois monsieur Charles dans l'auditoire. Pouvez-vous vous rappeler, Allen, quel était le montant ? le comté de Red Deer ?

M. ALLEN CHARLES : Je vois qu'il y a une représentation du comté dans la salle.

LE PRÉSIDENT : Y a-t-il un préfet de comté dans la salle ?

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Oui, il y en a, mais je ne peux pas me rappeler exactement quel était le dernier comptage, mais je crois que c'était environ 18 000 et quelque.

MME MATTHEWS : 104 679.

LE PRÉSIDENT : Pardon ?

MME MATTHEWS : 104 679.

LE PRÉSIDENT : D'accord. Bien, le total que nous avons est 104 600, alors votre objection est fondée, Monsieur. Nous allons y – nous y réfléchirons.  
Monsieur Cody Berggren, maire de Bowden.

M. CODY BERGGREN : Au nom de notre conseil de ville de Bowden, j'aimerais exprimer notre inquiétude au sujet des limites électorales fédérales proposées ainsi [qu'au sujet de] la circonscription dans laquelle la ville de Bowden serait située.

Historiquement, la ville de Bowden a été située dans les circonscriptions fédérales du centre, du sud central et de l'ouest central de l'Alberta. Bowden a une relation de travail régionale très forte avec plusieurs communautés le long du corridor de la route 2, y compris les lignes régionales d'approvisionnement d'eau, la collecte des eaux usées, la protection contre le feu avec le comté de Red Deer, les résidences pour citoyens âgés, et ainsi de suite ; tout se rassemble, en gros, le long du corridor de la route 2 et principalement vers la région de Red Deer.

L'identification de ces partenariats veut donner une idée de notre – à la Commission, de ces liens économiques et sociaux très forts que nous avons.

Compte tenu de la très forte croissance qui se fait le long de ce corridor, il est impératif que nous ayons une représentation politique qui puisse s'identifier à nos préoccupations. La récente Proposition de limites électorales, toutefois, indique que les villes d'Olds et de Bowden, ainsi

que les régions environnantes, seraient placées dans une région complètement différente comprenant Drumheller, Stettler et les communautés s'étendant jusqu'à la frontière avec la Saskatchewan.

À cause du fait que la limite est de la circonscription proposée de Banff-Cochrane suit la route 2 jusqu'au Township 32, nous avons du mal à accepter la déviation qui, en gros, remise Bowden et Olds dans la circonscription de Drumheller. Nous voyons cela comme une tentative d'augmenter la population de la circonscription de Drumheller et qui ne tient pas vraiment compte d'aucun des autres facteurs ou paramètres tel que la Commission le souligne.

Récemment, le député Myron Thompson, de la circonscription de Wildrose, a élaboré un scénario qui déplacerait Bowden pour l'inscrire dans la circonscription de Red Deer, et nous savons pertinemment que tout le monde ne peut pas faire partie de la circonscription de Red Deer, mais contrairement à notre proposition originelle à la Commission, nous demeurerions dans la circonscription de Banff-Cochrane. Nous préfererions ce scénario, tel qu'élaboré par le député Myron Thompson, et nous demanderions de faire partie de la circonscription de Red Deer, et cela nous assurerait d'une meilleure représentation.

Le scénario qu'il propose, en gros, pour la circonscription de Red Deer ressemble de très près à ce que Dwayne Beck a suggéré pour le comté de Red Deer. À notre avis, cela a beaucoup de sens, et c'est, en gros, ce que nous aimerions voir, quelque chose d'approchant le scénario du comté de Red Deer ; alors, je crois que notre premier choix serait de faire partie de la circonscription de Red Deer, et notre deuxième choix serait de demeurer dans la circonscription de Banff-Cochrane ; mais nous ne comprenons absolument pas pourquoi Bowden, et je vais parler pour mes homologues d'Olds également, serait incluse dans la circonscription de Drumheller. Celle-ci s'étend sur des centaines de kilomètres. En fait, la circonscription de Drumheller est vaste. C'est – je ne voudrais certainement pas être le député de cette circonscription.

Et si vous avez des questions –

LE PRÉSIDENT : Non, Monsieur. Vous soulevez, bien sûr, un très bon élément, et c'est un point qui nous a été fait par plusieurs correspondants, et c'est un point auquel nous avons particulièrement porté attention dans notre Proposition. Laissez-moi tout simplement vous lire quelque chose :

« Spécifiquement, Olds et Bowden font partie de la circonscription électorale de Drumheller tandis que le reste des communautés sont attribuées à Banff-Cochrane. »

Au sujet de la route 2 :

« Bien que cet arrangement ne devrait pas poser de difficultés de représentation, la Commission reconnaît qu'il y a une communauté d'intérêts parmi les communautés le long de la route 2 que nous ne pouvons pas complètement respecter. »

Et lorsque vous dites que voyez ce déplacement simplement en termes d'un moyen d'augmenter la population de Drumheller, vous n'étiez pas loin de la cible, car notre phrase précédente disait :

« La Commission estime qu'il est préférable de diviser quelques communautés le long de cette route entre les deux circonscriptions électorales de sorte à obtenir une plus grande mesure de parité numérique. »

Alors, vous avez tout à fait raison, Monsieur, et vous avez aussi raison qu'il y a – que le résultat de cette action est de diviser une communauté d'intérêts qui, sans aucun doute, existe entre ces communautés. Nous faisons de notre mieux d'équilibrer ces intérêts contradictoires ; soyez assuré que nous continuerons d'essayer en dépit du fait – c'est ce que ce document est. C'est une proposition. Elle n'est pas calquée dans le béton, alors nous accueillons toutes ces suggestions, tel que je l'ai mentionné au début, et je vous remercie beaucoup d'être venu.

Avez-vous des questions à lui poser ?

M. BARRY : Simplement une question au sujet des communautés elles-mêmes. Êtes-vous d'avis qu'elles devraient toutes faire partie d'une seule circonscription : Innisfail, Olds,

Bowden et Carstairs, ou est-ce que vous voulez les voir graviter vers différentes circonscriptions ?

M. CODY BERGGREN : Bien, je crois que nous avons beaucoup de choses en commun, mais, évidemment, étant donné la croissance qui aura lieu le long du corridor de la route 2, la plupart des communautés croissant à un taux rapide, et je ne crois pas que vous puissiez délimiter, vous savez, une circonscription qui comprendrait uniquement le corridor de la route 2. Évidemment, lorsque vous vous rendez dans les régions éloignées, vous avez besoin d'une plus grande population dans ces circonscriptions, mais, vous savez, contrairement à ce qu'un interlocuteur précédent a dit, même à Innisfail, ou ailleurs, en rapetissant cette circonscription, je veux dire, cela n'a aucun sens lorsque Innisfail est à 15, 20 minutes de route de Red Deer et que Rocky se trouve à plus d'une demi-heure. Je veux dire, géographiquement, nous tous – nous allons tous, je crois à Red Deer, c'est notre centre de liaison.

M. BARRY : En effet, ce à quoi je songeais, c'était réellement les villes de la route 2.

M. CODY BERGGREN : Oui, je pourrais imaginer quelque chose qui serait une circonscription n'englobant que le corridor de la route 2, quelque chose du genre.

LE PRÉSIDENT : Je ne crois pas que vous ayez compris – je ne crois pas que vous ayez compris le point qu'il faisait. Voulez-vous essayer à nouveau ?

M. BARRY : Vous pouvez essayer.

LE PRÉSIDENT : Il faut que vous apparteniez à un côté de – les communautés le long de la route 2 seraient obligées d'aller dans une direction ou dans l'autre ou devraient être partagées de sorte à obtenir une parité numérique.

M. CODY BERGGREN : Oh, je vois.

LE PRÉSIDENT : Préféreriez-vous – préféreriez-vous qu’elles aillent d’un côté ou de l’autre ou qu’on les partage ?

M. CODY BERGGREN : Bien, je pourrais – je préférerais les voir être partagées, je crois bien, mais –

LE PRÉSIDENT : Vous le voudriez ?

M. CODY BERGGREN : Je ne vois pas comment la route 2 puisse nécessairement être la ligne de démarcation. Vous savez, c’est un peu une région –

LE PRÉSIDENT : Non, mais les communautés qui le longent sont certainement unies par la vieille route 2 et par le chemin de fer.

M. CODY BERGGREN : C’est ça.

LE PRÉSIDENT : Et par leurs modèles d’échanges, tel que vous le suggérez.

M. CODY BERGGREN : Oui. Comme, je verrais que tout ce qui longe la route 2, essentiellement entre, disons Calgary et Red Deer, pourrait essentiellement constituer une seule circonscription plutôt que de faire partie de la circonscription de Drumheller.

LE PRÉSIDENT : Oh, d’accord.

M. BARRY : D’accord.

M. CODY BERGGREN : Je ne vois pas qu’aucune des communautés d’Airdrie, de Crossfield, de Carstairs, de Didsbury, aucune de ces communautés n’a vraiment aucune sorte de relation de travail avec Drumheller, Stettler, jusqu’à cette région. Nous avons tous – vous savez, nous avons tous bien des liens rapprochés, vous savez, à l’intérieur de cette région.

LE PRÉSIDENT : Comme vous le savez, au niveau de la population, les plus fortes augmentations se trouvent dans la partie ouest de la circonscription proposée de Banff-Cochrane. Cochrane et Canmore connaissent une croissance fulgurante.

M. CODY BERGGREN : D'accord..

LE PRÉSIDENT : Et il y a des limites à ce que nous puissions faire à l'ouest de la route 2 parce que si nous ajoutons trop de gens au mélange, nous savons pertinemment que ce sera non seulement trop grand au départ, mais que ce sera beaucoup trop grand au moment du prochain recensement.

De toute façon, merci, Monsieur Berggren.

M. CODY BERGGREN : D'accord.

LE PRÉSIDENT : J'apprécie énormément vos efforts, et nous comprenons votre point de vue ; soyez assuré que nous allons y réfléchir.

M. CODY BERGGREN : D'accord. Merci.

MME KHULLAR : Merci beaucoup.

M. BARRY : Merci.

LE PRÉSIDENT : Monsieur Raymond Prins, comté de Lacombe.

M. RAYMOND PRINS : Merci d'avoir cette occasion de faire une présentation.

Le comté de Lacombe est présentement desservi par trois députés, c'est à dire, Crowfoot, Wetaskiwin et Red Deer ; et selon les nouvelles suggestions, ce serait Wetaskiwin, Red Deer, Drumheller et Banff-Cochrane ; alors nous allons devoir faire affaire avec cinq personnes

différentes au cours de ces changements-ci. Cela porte quelque peu à la confusion et c'est complexe. Il est très difficile pour le comté de communiquer efficacement au sujet de questions fédérales étant donné le grand nombre de députés.

Certains des changements qui se produisent ne nous inquiètent pas parce que le changement est inévitable lorsque vous faites partie d'une région à croissance rapide, et nous constatons que la population dans cette région a augmenté d'environ 18 %, alors il nous faut changer quelques-unes de ces choses, et nous apprécions le fait de pouvoir soumettre notre point de vue afin de peaufiner ceci.

Mais si vous examinez le coin le plus éloigné au sud-ouest de notre comté, il fait présentement partie de la région de Wetaskiwin, et je crois qu'une petite partie de ce coin fera éventuellement partie de Banff-Cochrane. Nous ne pensons pas que cela soit dans le meilleur intérêt des gens qui habitent dans cette région. Vous pouvez voir sur la carte, juste à l'ouest du comté de Red Deer, il y a un petit – où le comté de Lacombe se projette vers le sud.

MME KHULLAR : Excusez-moi. Dawn, pourriez-vous lui remettre le pointeur. Nous avons un pointeur et cela pourra peut-être vous aider à nous le montrer sur la carte.

M. RAYMOND PRINS : Oh, regardez ici. Je n'ai jamais utilisé ce genre de chose auparavant. Voyez combien de café j'ai pris au souper.

Correct – cette ligne-là, c'est la route 11, et – mais au sud de cette ligne, cette petite partie serait dans Banff-Cochrane et une petite partie, dans la circonscription de Red Deer. Nous estimons que cette dernière devrait faire partie de l'une ou de l'autre ou – soit dans Red Deer ou Wetaskiwin, où cela se trouve présentement, et de cette façon, lorsque nous représentons les intérêts de ces gens au niveau du comté, nous pouvons composer avec leur – avec un député pour cette région.

De l'autre côté du comté, dans cette région-ci, au sud-est, ceci va – ceci va—maintenant, vous m'avez confondu à nouveau.

Une partie de cette région est présentement dans Crowfoot, et elle irait dans Drumheller, et voici notre comté. Dans cette partie-ci, nous avons de très grandes installations de produits pétrochimiques. Ces gens habitent à Red Deer et Lacombe et les régions urbaines dans les circonscriptions de Red Deer et de Wetaskiwin, et leurs intérêts seraient alors représentés par Drumheller. Je crois que nous aimerions que cette partie du comté dans cette section fasse partie de Red Deer ou de Wetaskiwin, et ce qui serait le mieux, ce serait de la laisser dans Wetaskiwin.

Il ne s'agit pas de grandes populations dans ces régions, alors cela n'affecterait pas beaucoup les nombres au niveau de la population dans ces autres circonscriptions. Le nombre de personnes n'aura pas grande importance. C'est simplement où elles sont représentées, et je crois que les gens dans ces régions seraient mieux représentés dans la situation actuelle.

Normalement, dans le passé, je crois, les limites ont été établies le long des rivières, des routes et des limites naturelles ; et nous estimons que la frontière entre le comté de Lacombe et le comté de Red Deer est en partie la rivière Blind Man et en partie la rivière Red Deer. Avec cette nouvelle circonscription, les divisions se feraient le long de la rivière Red Deer à l'est. Ce serait une limite naturelle parce que les gens ne – vous pouvez uniquement traverser la rivière où il y a des ponts, et il n'y a que quelques ponts de ce côté-là. Du côté ouest, c'est la même chose ; c'est divisé par une rivière et d'autres limites naturelles, et je crois que cela serait mieux desservi en demeurant dans Wetaskiwin.

Alors, ce sont mes deux points. Je crois que dans la partie nord-est du comté, dans cette région, certaines personnes iront de Crowfoot à Wetaskiwin. Cela ne nous dérange pas beaucoup. Je crois que c'est simplement – tôt ou tard, ce genre de choses va se produire. Les limites vont éventuellement changer, et ces deux circonscriptions sont correctes.

LE PRÉSIDENT :                   Oui. Merci, Monsieur Prins. Sauriez-vous combien il y a de comtés et d'arrondissements municipaux en Alberta ?

M. RAYMOND PRINS :    Environ 60.

LE PRÉSIDENT : Environ 60.

M. RAYMOND PRINS : Oui.

LE PRÉSIDENT : Et je sais que vous ne suggérez rien du genre, mais si les membres de l'auditoire voulaient simplement réfléchir au fait qu'il y a environ 60 comtés ou arrondissements municipaux dans la province, et environ – bien, pas environ, mais 28 circonscriptions électorales, il est très évident, bien sûr, que nous ne pouvons pas observer les limites des comtés, mais elles décrivent sans aucun doute une communauté d'intérêts, dont nous tenons compte – dont nous devons tenir compte ; alors, lorsque cela est possible, nous aimerions accorder les requêtes du genre de celle que vous venez de faire, Monsieur, et nous en tiendrons compte.

M. RAYMOND PRINS : Certainement, et c'est cela mon point.

LE PRÉSIDENT : Oui.

M. RAYMOND PRINS : Nous savons qu'il y aura des changements.

LE PRÉSIDENT : Oui.

M. RAYMOND PRINS : Et deux ou trois députés, ça va. Quatre, c'est un peu beaucoup, et je crois que ces régions géographiques et ces intérêts d'échanges sont très importants.

LE PRÉSIDENT : À n'en pas douter, ils le sont, oui. M-hm.

M. RAYMOND PRINS : Merci.

LE PRÉSIDENT : Avez-vous des questions ?

M. BARRY : Non.

LE PRÉSIDENT : Non ?

MME KHULLAR : Non. Je vous dirais tout simplement merci. C'est très utile.

M. RAYMOND PRINS : Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci, Monsieur Prins.  
Milton Elliot. Monsieur Milton Elliot.  
Monsieur Prins, aviez-vous une copie de votre présentations à nous offrir ?

M. RAYMOND PRINS : Nous la soumettrons.

LE PRÉSIDENT : Si vous le vouliez bien, avant la fin du mois, s'il vous plaît.  
Allez-y, Monsieur.

M. MILTON ELLIOT : Merci beaucoup. Bonsoir et merci d'avoir l'occasion d'adresser la parole à la Commission de la délimitation des circonscriptions électorales fédérales de l'Alberta. Je m'appelle Milton Elliot. Je suis le préfet du comté de Clearwater.

Le comté de Clearwater est la plus grande municipalité rurale du centre de l'Alberta. Ses limites s'étendent à partir des prairies 50 kilomètres à l'ouest de Red Deer jusqu'aux cours d'eau méandriques et aux forêts se terminant aux piémonts est des Rocheuses. Dans sa totalité, le comté de Clearwater comprend environ 15 000 kilomètres carrés. Clearwater est une communauté très active qui a une économie diversifiée, comprenant le pétrole, le gaz, le bois de sciage, l'agriculture et le tourisme.

Lors des réunions récentes du Conseil, les membres du conseil de l'arrondissement ont eu l'occasion de discuter des limites fédérales proposées – limites électorales. Le Conseil reconnaît l'importance du processus en ce qui a trait à la promotion de l'égalité des votes et au fait

d'assurer une représentation effective partout au Canada. C'est au sujet de ce dernier principe, la représentation effective, que le Conseil de Clearwater veut offrir les commentaires qui suivent. Le Conseil est très inquiet au sujet des limites fédérales proposées. Les limites de la circonscription – excusez-moi. Les limites proposées pour les circonscription répartiront le comté entre trois circonscriptions : Yellowhead, Wetaskiwin et Banff-Cochrane. Bien que l'alignement actuel divise le comté en quatre circonscriptions, l'alignement est tel que la majorité de la population est affiliée à Red Deer. Ce Conseil et les conseils précédents ont trouvé que cette association est un accommodement efficace parce que le comté travaille surtout avec un représentant parlementaire. Il est de notre avis que le fait de travailler avec un député permet au Conseil et aux résidents de pouvoir développer le genre de relation qui est nécessaire pour représenter les préoccupations et les questions de la région de Clearwater de façon efficace.

L'association du comté de Clearwater à la région électorale de Red Deer est importante compte tenu des affiliations régionales dont la communauté de Clearwater jouit auprès d'autres communautés de la région centrale de l'Alberta. Les déplacements routiers associés à la route numéro 11 et les modèles d'échanges reliées à la ville de Red Deer ont forgé bien des affiliations régionales, des alliances et des associations. Le Conseil croit aussi que l'alignement actuel est approprié compte tenu de la grande variété d'intérêts, par exemple, les questions rurales, les questions agricoles et économiques, qui sont, encore une fois, les intérêts communs du centre de l'Alberta.

Le Conseil est d'avis que le changement proposé à la limite changera de façon significative la voix du Conseil de Clearwater et de ses électeurs ... auront l'occasion de rentrer leur représentant parlementaire et de discuter de questions avec lui. En divisant la population du comté de Clearwater de la façon proposée par la Commission fédérale, et en alignant les régions de – d'autres régions d'Alberta avec lesquelles nous avons très peu d'intérêts communs en termes d'affiliation régionale, d'industrie ou de déplacements, le Conseil craint que les préoccupations de ce Conseil et de nos résidents seront minimisées ou perdues. On peut très bien comprendre l'impact potentiel du changement proposé à la limite en examinant le cas du hameau de Nordegg.

Nordegg, qui compte 70 résidents, est à environ 85 kilomètres à l'ouest de la ville de Rocky Mountain House. Selon la limite proposée, les résidents habitant le côté nord de la numéro 11 feront partie de Yellowhead, dont quelques-uns des principaux centres sont : Edson, Hinton et Whitecourt et Barrhead. Ce sont des centres à une distance allant jusqu'à 400 kilomètres et avec lesquels la communauté de Nordegg et ce comté n'ont à peu près aucun contact.

Les résidents de Nordegg habitant au sud de la route 11 feront partie de Banff-Cochrane. Encore une fois, les principaux centres sont Banff, Cochrane, Airdrie, de 3 à 400 kilomètres au sud et avec lesquels il n'y a, encore une fois, aucun contact. Le changement de limite proposée fera en sorte que les résidents de Nordegg, des personnes habitant à 5 kilomètres l'une de l'autre, seront dans des circonscriptions différentes avec des communautés et des populations avec lesquelles elles ont très peu en commun par rapport au commerce, aux déplacements ou à l'interaction.

Le Conseil de Clearwater demande donc que tout le comté de Clearwater soit aligné sur Red Deer. Nous croyons que la demande aura peu d'impact sur votre formule de représentation et qu'elle est plus pratique au niveau des affiliations régionales et des modes de déplacement et des intérêts commun, et que conséquemment, elle résultera en une représentation efficace des résidents de Clearwater à Ottawa. Merci.

LE PRÉSIDENT :                    Monsieur Elliot, j'ai simplement une observation à faire. Merci beaucoup pour votre suggestion pondérée. L'anomalie de Nordegg, telle que j'en suis venu à la reconnaître, est sous examen. Il semblerait que nous ayons coupé en deux une population urbaine et que nous n'aurions pas dû le faire ; alors, tel que vous l'avez montré, cela peut facilement être corrigé sans occasionner beaucoup de changement de population ; mais nous tiendrons aussi compte de vos autres points, Monsieur, et je demande maintenant à mes collègues s'ils ont des questions à vous poser.

MME KHULLAR :                    Non, je n'en ai pas, merci.

M. BARRY :                        Non, je n'en ai pas.

LE PRÉSIDENT : Non ? Merci beaucoup.

Je suis désolé pour ceux qui doivent se tenir debout à l'arrière de la pièce. Est-ce qu'on peut faire quelque chose ? Disposons-nous d'autres chaises ?

Il n'y a apparemment aucune chaise de disponible, alors –

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Et il n'y a plus de place où les mettre.

LE PRÉSIDENT : Et il n'y a plus de place où les mettre. Je vois.

Je ne veux pas que quiconque se lève et parte, mais merci pour votre – Vous avez le cœur à la bonne place.

MME KHULLAR : Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci à tous d'être venus. Maintenant, j'appelle Monsieur Reg Dean de Rocky Mountain House.

M. REG DEAN : Bonsoir. Je suis ici pour m'objecter aux changements proposés à la limite pour la circonscription de Red Deer. J'ai habité à l'ouest de Caroline, et il y a 30 ans de cela, nous avions une circonscription nord/sud qui allait de Canmore, Banff, Swan Hills jusqu'à Grande Prairie. Nous n'avions aucun alignement politique avec qui ou quoi que ce soit. Tous nos services à l'époque : location, médecins, tout, était en alignement est/ouest avec Red Deer-Innisfail. Nous ne voyions jamais notre député, qui était Joe Clark pendant un certain temps ; et parfois, lorsqu'on appelait son bureau, ils ne savaient pas où nous étions ou même si nous faisons partie de leur circonscription ou non.

Caroline, Rocky et Spruce View n'ont rien en commun avec les communautés qu'il est proposé nous aligner avec. À moins que nous n'allions à Banff en vacances, nous n'avons aucun raison de nous rendre dans une des autres communautés. Nous n'avons aucune raison d'aller – nous avons bien des raisons d'aller à Red Deer. Nos écoles, systèmes policiers, médecins,

infirmiers/infirmières, dentistes, compagnies d'électricité, boutiques spécialisées, services agricoles, et encore trop d'autres sont dans l'alignement est/ouest et non nord/sud.

L'argument de la taille est sans importance pour nous. Nous sommes heureux d'habiter dans une circonscription un peu plus vaste que quelques-unes et un peu plus petite que d'autres. Il est plus important que nous ayons tous les services et les limites politiques qui soient alignés les uns avec les autres.

Il est aussi très important que les cités, les villes, les villages et les régions rurales représentés par un député aient quelque chose en commun de sorte à ce que nous puissions tous être représentés également et équitablement. Il est très difficile pour un député de représenter tous ses électeurs de façon efficace s'ils n'ont rien en commun.

Je vous recommande de laisser la circonscription de Red Deer telle quelle jusqu'à la prochaine révision.

LE PRÉSIDENT :                   Excusez-moi, Monsieur Dean, dans quel comté êtes-vous présentement ?

M. REG DEAN :                   Clearwater.

LE PRÉSIDENT :                   Oh, Clearwater.

Monsieur Dean, avant de vous asseoir, je n'ai pas vraiment de questions à – à vous poser, Monsieur, mais tout ce que vous dites, bien sûr, est vrai. Vous avez souligné une très importante communauté d'intérêts au niveau de votre commerce et de vos communications pour autres fins allant d'est en ouest. Vous nous avez aussi rappelé, à nous qui faisons ce travail il y a de cela bien des années dans la vieille circonscription de Rocky Mountain qui exigeait des ailes afin de pouvoir la traverser d'un bout à l'autre. Merci encore une fois.

M. REG DEAN :                   Merci.

LE PRÉSIDENT : Et maintenant nous avons Monsieur Gillman Crone, Provost.

M. GILLMAN CRONE : Bonsoir, et merci de me permettre de faire cette présentation.

Beaucoup de ce que j'ai ici a déjà été repassé pas mal ce soir. Je crois que la représentation par population est en partie juste, et je souligne en partie. Imaginez combien plus facile ce serait pour un député de représenter 100 000 résidents dans une région urbaine comprenant seulement quelques milles carrés plutôt que 100 000 dans une région où il faut de 2 à 3 heures de route pour la traverser d'un bout à l'autre. Je n'en dirai pas plus là-dessus. Cela a été discuté.

J'aimerais simplement dire ceci : est-ce une représentation juste et effective ? Veuillez considérer une formule qui tiendrait compte du facteur de dispersion, que vous avez mentionné, je crois, afin de pouvoir offrir une représentation juste et effective au Canada rural.

Au cours des 136 années depuis la Confédération, la voix du Canada rural a été érodée au point de n'être plus qu'un chuchotement. Nous avons besoin d'une voix rurale forte, et non pas moins de voix, tel que proposé. L'arrondissement de Provost est situé en plein cœur de la circonscription de Crowfoot, qui a bien représenté les résidents de l'arrondissement de Provost, assurant une vraie représentation des résidents de l'est central de l'Alberta ayant des préoccupations et des questions similaires étant celles d'agriculture, du pétrole et des petites entreprises.

Les limites proposées sont très inquiétantes. La limite sud de Vegreville-Wainright, telle que proposée, divise l'arrondissement de Provost en deux. La limite serait maintenant entre les Townships 38 et 39. Provost serait dans la circonscription de Vegreville-Wainright, et les résidents ruraux habitant à deux milles au sud de Provost seraient dans la circonscription de Red Deer-Drumheller.

Compte tenu des changements proposés, l'arrondissement de Provost se trouve à la toute fin de deux circonscriptions. Nous avons déjà l'impression d'être au bout du monde et sans parole, de

toute façon. S'il vous plaît, ne nous divisez pas davantage. Lorsqu'il s'agira de demander à notre député d'agir en notre nom, nous devons faire du lobbying auprès de deux députés. À l'heure actuelle, il semblerait que notre population, fréquemment, soit trop basse pour que le député tienne compte de notre communauté pour des projets et des subventions. Lorsque le gouvernement examine des communautés en vue d'une planification pour l'avenir, l'arrondissement fracturé de Provost recevra probablement encore moins de considération qu'il ne le faisait antérieurement. Les limites proposées réduiront encore plus la taille de notre communauté.

Tous les résidents de l'arrondissement de Provost font partie de la même région de marché. Les résidents du Township 38 et ceux en descendant seraient répartis – ou perturbés de se retrouver dans une région complètement différente de celle de leurs amis et voisins au nord. La limite proposée divise la Rural Hospital District Number 7. La limite proposée sépare les résidents du sud, du Buffalo Trail Public School District, de leurs homologues du nord. Les changements proposés aux limites divise notre voix.

L'arrondissement subit constamment des changements de limites électorales. Pour une élection, nous sommes dans le nord, puis à la prochaine, avec le sud, puis le nord à nouveau. Savez-vous ce que ceux-ci causent dans l'esprit de l'électorat – savez-vous ce que ceci cause dans l'esprit de l'électorat ? Cela crée de la confusion, et la confusion amène l'apathie. Plus d'une fois, j'ai entendu des électeurs dire : De toute façon, cela n'a aucune importance pour qui je vote. L'apathie engendre une plus faible participation au scrutin.

L'Alberta rurale a déjà une assez petite voix au moment des élections. Ne divisez pas notre communauté. Merci.

LE PRÉSIDENT :                   Oui, Monsieur.

M. GILLMAN CRONE :    Et j'ajouterais à cela que nous vous demandons de garder la constitution de Crowfoot telle qu'elle est. Je crois qu'il y a 96 ou 98 000 personnes dans cette circonscription. Est-ce dans les –

LE PRÉSIDENT : Oh, oui.

M. GILLMAN CRONE : – le montant permis ?

LE PRÉSIDENT : La raison motivant les changements à Crowfoot ne s'applique pas beaucoup du côté est. C'est motivé par ce qui se passe à l'ouest de Calgary.

M. GILLMAN CRONE : Bien, cela ne nous aide pas.

LE PRÉSIDENT : Non. Non.

M. GILLMAN CRONE : Je crois que si vous deviez la changer, je préférerais que nous soyons liés aux comtés de Camrose, de Wainwright, de Flagstaff et de Paint Earth.

LE PRÉSIDENT : Oui.

M. GILLMAN CRONE : Ce sont nos régions communes, mais je souligne que je préférerais que cela reste sans changement.

LE PRÉSIDENT. Cela a été très utile, Monsieur Crone. Merci beaucoup d'être venu.

Je voulais simplement souligner un point, à savoir que ce processus se produit une fois les dix ans, et les élections sont souvent déclenchées plus souvent que cela, alors – en fait, elles le sont toujours, alors vous ne vivrez pas de changement, en fait, jusqu'au moment d'une élection, élection supplémentaire, bien que le phénomène des élections provinciales déclenchées à des intervalles irréguliers occasionnent parfois, tel que vous le soulignez, une confusion chez l'électeur.

M. GILLMAN CRONE : Oui. Oui.

LE PRÉSIDENT : Alors nous ferons ce que nous pouvons pour en arriver à un genre de création rationnelle pour vous.

M. GILLMAN CRONE : Bien, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Merci, Monsieur Crone.

MME KHULLAR : Merci.

LE PRÉSIDENT : Et Madame Sandra Brattley.

MME SANDRA BRATTLEY : Je suis venue, originellement, pour présenter le cas de non-changement à la limite est de la circonscription de Red Deer, et vous l'avez déjà entendu à maintes reprises, et je sais que vous avez dit y avoir répondu, mais je ne peux pas souligner assez que la limite est indispensable à la circonscription de Red Deer. Il y a tout simplement trop de gens qui habitent le long de la limite de la ville dans des *acreages* et les régions adjacentes à la ville qui – elles travaillent, elles s'amuse, elles vont à l'école, elles font tout dans la ville, et elles ne se considèrent pas des non-citoyens de la ville de Red Deer ; et je croirais qu'il leur serait très difficile de voter dans la circonscription de Drumheller lorsque leur influence est requise à Red Deer.

Si vous laissez la limite – la limite est telle qu'elle est présentement, au meilleur de ma connaissance – et cela nous ferait une population d'environ 104 000 ; et cela est bien à l'intérieur du quotient que vous avez donné dans vos listes, et cela nous accorderait une certaine marge de croissance.

Mais au cours – en écoutant les propositions qui ont précédé la mienne – vous savez, au sujet de la circonscription de Red Deer, et vous avez eu des requêtes demandant de la laisser aussi près que possible de ce qu'elle est et des requêtes demandant qu'elle aille d'est en ouest, et si vous examiniez vos propres limites que vous avez données à Red Deer dans vos nouvelles Propositions pour le coin nord du Township 39 et l'extrémité nord du Township 34, si vous pouviez prendre ces deux routes et vous diriger ouest, moyennant un petit élargissement lorsque

vous arrivez dans l'arrondissement de Clearwater, vous feriez – vous rencontreriez vos exigences numériques, et vous satisferiez à plusieurs des énoncés qui ont été faits ici aujourd'hui au sujet de la circonscription de Red Deer.

Je suggère simplement que c'est possiblement quelque chose que vous pourriez examiner.

LE PRÉSIDENT :           Oui. Merci. Je suis sûr que nous le ferons, et vous nous en avez soumis une copie maintenant. Avez-vous des questions ?

Mes collègues et moi pensons que nous avons compris votre point, alors –

Soit dit en passant, Mesdames et Messieurs, nous obtiendrons une transcription de tout ceci et nous devons revoir toutes les représentations, mot pour mot, et circonscription par circonscription, et devons tenir compte de tout ce qui a été dit. Vous n'entendrez pas nécessairement – chaque participant n'entendra pas nécessairement parler de nous, évidemment, mais les suggestions sont très importantes, et nous les prendrons certainement en considération.

Monsieur Brian Mazza.

M. BRIAN MAZZA :       Monsieur le juge MacCallum, membres de la Commission.

Et maintenant pour quelque chose de complètement différent. Je ne serai certainement pas une personne très populaire dans cette pièce auprès des gens de la partie ouest de cette région.

Je suis le rédacteur du journal de Rocky Mountain House, et je le suis depuis 1988. J'ai subi plusieurs élections fédérales et bien des provinciales ; et pour les fins de ceci, je voudrais parler de tout le coin nord-ouest de la circonscription, y compris Yellowhead, alors si vous pouvez afficher les réserves indiennes jusqu'au nord-ouest de Rocky Mountain House sur votre carte, ce serait splendide ... et puis un petit peu plus bas. Effectivement, montrez le tout.

Nous voilà. Merci beaucoup.

J'ai trois points à faire, après beaucoup de débat. J'ai participé à un grand débat avec Bob Mills devant un très grand nombre de personnes à Rocky Mountain House et j'ai beaucoup aimé l'expérience.

Les limites sont une partie de mes études politiques, et je suis diplômé en sciences politiques de U of C, un ancien étudiant de Dr. Barry, d'il y a beaucoup trop longtemps pour que ça vaille la peine de se souvenir, alors c'est ...

C'est une question qui m'intéresse énormément, alors je vais poursuivre à partir de cela. Mon premier point, c'est une remontrance.

La Commission – J'ai été atterré que la Commission de délimitation propose de changer – les changements qu'ils proposent ont seulement été publiés dans un tabloïd inséré dans les journaux quotidiens de Calgary et d'Edmonton. Des changements ont été faits à travers la province et affectant des personnes dans des endroits où ces quotidiens ne se rendent pas. La Commission aurait pu améliorer ses communications auprès de tous les Albertains, pas seulement ceux qui vivent dans les plus grands centres, et ma recommandation est : Veuillez recommander à Élections Canada et aux futures commissions qu'ils établissent un plan de communication amélioré. C'est tout ce que je vais dire là-dessus.

Rocky Mountain House, Alberta, a partagé une circonscription avec la ville de Red Deer au cours des 90 ou quelque dernières années, alors les limites proposées ont provoqué un choc chez bien des gens. Plusieurs ont compris – plusieurs, ça se comprend, ont pu prendre une position réactionnaire. Le député parlementaire de Red Deer, Bob Mills, défendra l'argument qu'un lien devrait être maintenu et que Red Deer pourrait facilement composer avec une population de 125 000 tandis que les circonscriptions environnantes auraient chacune en moyenne environ 90 000 ; et après avoir songé à sa proposition, je suis en désaccord.

La Commission a raison de vouloir établir des populations moyennes pour toutes les circonscriptions. L'Alberta grandit tellement vite que les résultats du recensement de 2001 ne

reflètent plus la province de façon précise, et ce, après 18 mois seulement. Il y a au moins un effort de faire en sorte que le vote de chaque personne soit égal, et c'est grandement apprécié.

Au cours des dernières élections, j'ai ressenti les effets de l'empiétement urbain. Je crois bien que mes commentaires traitent en grande partie des rouages d'une élection, ce qui est quelque chose dont je n'ai pas entendu parler jusqu'à présent à la réunion de la Commission aujourd'hui.

Le directeur du scrutin et son personnel de bureau étaient tous des résidents de Red Deer et étaient prêts à répondre à des questions de la part des votants urbains. Ils n'étaient pas familiers avec les règlements touchant les votants ruraux. Plusieurs des votants de ma région ont reçu des renseignements incorrects. Bien que le personnel ait fait de son mieux pour m'aider à fournir des informations précises à mes lecteurs, je me suis tout de même senti comme la queue du chien que secouait le chien de Red Deer.

Red Deer est un grand centre urbain et aura probablement ses propres limites à la suite du recensement de 2011. Le fait de garder la forme de la circonscription actuelle ne fait que retarder l'aboutissement final.

Plusieurs des arguments soulevés au sujet des corridors de marché et des routes d'échange relèvent beaucoup plus des pouvoirs constitutionnels provinciaux et ne sont pas pertinents selon la section 91 des règlements. Le fait que nous ne serons pas représentés par le représentant parlementaire de la ville de Red Deer n'a aucune importance.

Puis, j'aimerais défendre le cas Banff-Cochrane.

La circonscription proposée de Banff-Cochrane est, en grande partie, une bonne idée, bien que je soupçonne que la Commission entendra bien des propositions de changement simplement à cause de sa nature. Je ne suis pas différent. La circonscription divise plusieurs communautés à cause du fait que presque tous les noyaux de population sont à l'extrême limite de la circonscription proposée, et, conséquemment, il y aura toujours quelqu'un qui, d'une façon ou une autre, se sentira laissé pour compte.

Aucune circonscription rurale n'est homogène, puisque les questions varient d'une extrémité à l'autre, mais Banff-Cochrane représente un essai raisonnable de regroupement de communautés aux vues similaires. À partir du nord d'Airdrie, l'agriculture est un grand lien, et à l'ouest, c'est l'industrie forestière et, en grande partie, les questions reliées aux terres sauvages.

Bien que la circonscription proposée ait une ville enregistrée, Airdrie, cette communauté n'a toujours qu'une presse communautaire hebdomadaire, alors la circonscription entière est desservie par des journaux communautaires et un poste radio. Le directeur du scrutin aura besoin d'un plan de communications, et les communautés desservies largement par – et les communautés desservies sont surtout petites, et les règles pour les votants ruraux s'appliquent. Conséquemment, il ne devrait y avoir aucune confusion quant aux conseils prodigués aux votants.

La circonscription regroupe aussi la Kiska-Wapitan-Nakota First Nation Reserve à Big Horn avec les réserves à Morley, alors c'est toute la nation Nakota qui est située dans la circonscription. Cela est à l'extrémité ouest de la circonscription, le petit point bleu au nord de Lake Abraham – excusez-moi, je pourrais probablement –

MME KHULLAR : Désolée, utilisez le pointeur. Oui, d'accord.

M. BRIAN MAZZA : Oui. C'est ça la réserve Big Horn, et puis à l'extrémité sud, nous avons les réserves Stony, là. La petite réserve en haut, ici, élit un seul conseiller pour siéger au conseil de l'une des trois réserves Nakota dans le sud ; alors, ce que cela fait, c'est effectivement de rassembler toute la nation Nakota sous un seul représentant parlementaire, et je crois que cela leur bénéficie.

Également, à l'extrémité nord, en mettant les réserves Sunchild et O'Chiese, dont la toute fin arrive juste ici, dans le haut, là, la Sunchild et la O'Chiese sont des réserves adjacentes. Elles sont toutes deux membres du Yellowhead Tribal Council, et il y a d'autres membres du Yellowhead Tribal Council dans la circonscription de Yellowhead. Encore une fois, il s'agit d'un cas ayant un certain lien avec – pour eux en tant que – une voix plus puissante exprimée à un seul représentant

parlement qui peut faire valoir leurs préoccupations, et je crois que cela, c'est un – cela est d'un grand bénéfice.

Je propose toutefois un changement à Banff-Cochrane. Je recommande que tout le parc national Banff soit réuni dans Banff-Cochrane et que la limite nord soit déplacée de la route 11 nord à l'extrémité nord du Township 42 à partir de la limite du parc national Jasper jusqu'à l'extrémité ouest de la rivière Nord Saskatchewan dans l'est, y compris six – en excluant les six sections de la réserve Sunchild. Essentiellement, la limite – ce que je propose, c'est qu'à partir de – de Yellowhead dans – déplacez simplement la ligne jusqu'à ce point-ci et dessinez-la de sorte à traverser directement là ; et, ce que ceci fait, c'est de très peu changer la population, mais cela fait – cela résout le problème de Nordegg, auquel vous avez déjà fait allusion, parce qu'il y a très peu de population dans cette région. Ce que je suggère, c'est de laisser la – laisser les réserves dans Yellowhead : 598 personnes dans la Sunchild, 506 personnes dans la O'Chiese. Ça, c'est la plus importante population, là. Les autres populations sont concentrées en bas, ici, dans cette région, puis à Nordegg, à peu près ici, il y a quelques personnes sur les côtés nord et sud, puis une autre petite population qui est hautement transitoire, mais encore y a-t-il directement ici à Saskatchewan River Crossing, et en empruntant la route 93 et la route 11, vous prenez ce petit regroupement isolé de population et le déplacez dans Yellowhead, tellement éloigné de toutes les autres populations. Le corridor de la route 11 réunit tous ces gens ensemble.

LE PRÉSIDENT : Vous ne vous référez pas à une population des Premières nations à Saskatchewan Crossing ?

M. BRIAN MAZZA : Saskatchewan River Crossing est un centre commercial.

LE PRÉSIDENT : Oui.

M. BRIAN MAZZA : Alors il y a une population de passage surtout, mais une population qui pourrait effectivement résider là longtemps assez pour établir des critères d'exercice du droit de vote.

LE PRÉSIDENT : Correct.

M. BRIAN MAZZA : Alors, ce que ceci fait, c'est, en dessinant cette ligne, c'est avoir l'air d'englober cette immense superficie, mais la population est extrêmement minime. J'espère que cela pourrait aider la Commission à le voir. Il s'agit d'une carte du comté. Elle est un peu vieille, mais elle permet d'imaginer un peu cette idée.

LE PRÉSIDENT : Est-ce que c'est le comté de Clearwater ?

M. BRIAN MAZZA : Ceci est – ceci est une portion du comté de Clearwater, et ce que cela fait, c'est, si vous regardez dans le coin là, le sud-ouest – ou le côté sud-est de Yellowhead, il y a un très petit lac ; c'est celui-ci. Ce dont il s'agit, c'est d'un tout petit peu de terre agricole qui entoure ce lac puis qui se déplace en remontant la rivière.

En déplaçant la limite jusqu'à la section nord du nord du Township 42, de sorte qu'avec la partie du bas de la réserve, en gros, cela engloberait cette toute petite population. La plupart de la population à l'ouest de la rivière tombe dans la région jaune juste à l'ouest de Rocky Mountain House et du côté sud de la route 11 ; alors, ce que ceci permet, c'est d'avoir un seul poste de scrutin – un seul poste de scrutin pour tenir compte de tous ces gens-ci, là, et cela ferait – je crois que cela faciliterait les choses pour le directeur du scrutin – cela faciliterait les choses pour le directeur du scrutin de Banff-Cochrane, et réduirait les problèmes du directeur de scrutin de Yellowhead ; puis, tous ces gens-là sont à proximité de Rocky Mountain House, ce qui, je crois, rendrait la tâche de représentation du député un petit peu plus facile. Il s'agit d'un changement vraiment mineur, mais je crois que cela en serait un qui – qui résoudrait très bien la question ouest. La population est très éparpillée. Elle se trouve dans de petits regroupements, mais elle est – je crois que cela aiderait beaucoup les choses, et il me fait plaisir de vous soumettre ceci. Et je voudrais souligner que lorsque je parle de déplacer une portion importante de Yellowhead à Banff-Cochrane, je ne fais aucune recommandation sur la limite pour le comté de Wetaskiwin, bien que j'habite dans un rayon de trois kilomètres des trois circonscriptions là où elles convergent sur ce petit point. J'ai prévenu le comté du fait que je crois qu'il tirerait un certain bénéfice en étant représenté par deux représentants parlementaires plutôt qu'un. Il est bon d'avoir

plusieurs voix qui défendent vos intérêts, alors – mais je sais que cela n'est pas une position populaire et déjà mentionné.

Alors, je vous ai dit que je vous offrirait quelque chose de complètement différent ici, et c'est cela ma présentation.

LE PRÉSIDENT :               Monsieur Mazza, avez-vous une copie de votre présentation ?

M. BRIAN MAZZA :            Oui, j'en ai.

LE PRÉSIDENT :               Oh, tant mieux. Cela nous aidera énormément ; et est-ce qu'elle contient les points plutôt techniques que vous avez faits ?

M. BRIAN MAZZA :            Les points techniques que je soulève sont, en vérité, assez simples, et ils sont contenus dans le document.

LE PRÉSIDENT :               Oui, c'est très bien, Monsieur. Avez-vous des questions ?

M. BARRY :                    Bien, c'est maintenant un de mes anciens étudiants qui m'enseigne, et c'est exactement comment les choses devraient être.

MME KHULLAR :               Non, pas de questions. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :               Monsieur Mazza, prenez un conseil de quelqu'un beaucoup plus vieux que vous. Ne vous souciez pas d'être impopulaire. Je suis sûr que vous ne l'êtes pas, étant dans le métier que vous exercez.

M. BRIAN MAZZA :            M-hm.

LE PRÉSIDENT : En tant que Commission, nous avons appris, au cours de nos voyages, que nous ne faisons pas partie de concours de popularité ; et si nous en faisons partie, nous venons de le perdre.

M. BRIAN MAZZA : Je crois bien que la question que je vous pose, c'est à savoir si vous avez fait quelque chose de bien jusqu'à présent ?

LE PRÉSIDENT : Présentement, oui. En fait, à Edmonton, cela pourrait vous intéresser, que *l'Edmonton Sun* a cité l'un des conseillers municipaux de la ville d'Edmonton qui aurait dit : « Quel imbécile a pondu ceci ? » Et lorsque j'ai cité ces remarques à la réunion d'Edmonton, Deb Grey était dans l'auditoire, et elle nous a rassurés en disant que lorsqu'on vous appelle un imbécile à la Chambre des communes, cela veut dire que vous avez eu une bonne journée. Merci, Monsieur Mazza.

Est-ce que Monsieur Gregg – oh, pardon, Doreen R. MacDonald de Red Deer ?

Merci, Madame. Allez-y, s'il vous plaît.

MME DOREEN R. MACDONALD : Merci. Bien, premièrement, j'apprécie le fait d'avoir l'occasion de faire connaître mes préoccupations au sujet des changements proposés à la limite électorale devant avoir lieu en 2004.

Deuxièmement, parce que j'habite dans la ville de Red Deer, les changements proposés ne me touchent pas personnellement. Je constate, toutefois, de changements apportés qui ont des répercussions sérieuses sur bien des gens qui habitent présentement à l'intérieur de la circonscription de Red Deer et avec qui je suis personnellement liée.

Je reconnais que cela relève de la Loi fédérale de réévaluer et d'ajuster les limites en fonction de la croissance de la population à chaque dix ans, mais je dois demander : Est-ce que les changements radicaux de la circonscription de Red Deer sont nécessaires ou est-ce qu'ils

envisagent le changement pour le changement ou à cause de changements dans d'autres circonscriptions ? Je crois que vous avez déjà répondu à certaines de ces questions.

Il est clair que la population de Red Deer a grandi et continue de le faire comme le font plusieurs petites communautés de la circonscription, mais est-ce que les nombres sont plus importants que les besoins géographiques/économiques des citoyens de la circonscription, tant et aussi longtemps que la population est gérable et peut être représentée équitablement ?

Il y a, et il y aura toujours, des gens de l'autre côté de la limite. Toutefois, lorsque les limites de la ville et les principales routes sont les critères utilisés pour établir de nouvelles limites, on ne tient pas compte de la démographie naturelle des communautés.

Dans le cas de la région directement à l'est de Red Deer, que nous avons déjà vue, et je ne le ferai probablement pas parce je souligne que tout ce que ces gens immédiatement à l'est de Red Deer – bien, je dirais que presque jusqu'à la limite de Pine Lake aussi, mais particulièrement ceux de Balmoral et les communautés de l'est là, font leurs affaires, tout, à Red Deer.

Il y a une dame dans l'auditoire ce soir qui m'a souligné que le premier Ladies Auxiliary de l'hôpital de Red Deer, à peu près en 1904, je ne me rappelle pas la date exacte, venait de Balmoral, cette région juste à l'est de Red Deer ; elle ne fait pas partie de Red Deer, alors c'est un peu l'histoire de cela.

Toutefois, avec le changement proposé de la limite pour la représentation fédérale – le changement proposé à la limite de la représentation fédérale, ces mêmes citoyens devront se rendre loin au sud et à l'est pour ce qui les touche. Ceci, alors qu'il y a tout près et dans leur région, un représentant, un député qui peut mieux répondre à leurs besoins.

Naturellement, avec la technologie des communications et le transport d'aujourd'hui, l'accès est plus facile, peu importe la distance, faisant en sorte qu'il est possible de s'occuper de ses électeurs. Mais ces mêmes technologies font en sorte qu'un représentant parlementaire puisse

gérer une plus grande population et toutes ses préoccupations et ses intérêts, et dans le cas de cette circonscription particulière avec son mélange rural/urbain, une communauté d'intérêts.

Alors, en examinant l'ouest de Red Deer, nous voyons une population dont les échanges et le commerce, les loisirs, les urgences médicales et autres besoins, tels que déjà soulignés, sont à Red Deer, pas à Banff ou Cochrane, même Airdrie, une autre centre majeur dans la circonscription proposée de Banff-Cochrane.

En regardant – à nouveau, je viens juste de souligner en décrivant notre district électoral actuel, dont je ne parlerai pas maintenant, mais dont vous êtes au courant, et dont nous sommes au courant, puis il y a – mais cette nouvelle limite électorale proposée rapetisserait la circonscription de Red Deer de sorte à exclure la population immédiatement à l'est des limites de la ville de Red Deer et de la route 2 et les gens un petit peu à l'ouest d'Eckville. La population totale de cette circonscription serait dans l'ordre de 100 800, selon les renseignements que j'ai.

Et, je voudrais suggérer que nous examinions la possibilité d'inclure – de laisser les limites est de Red Deer telles qu'elles sont, et je dirais que si nous examinions peut-être la possibilité de se diriger en direction nord jusqu'à Blackfalds et de poursuivre vers l'ouest sur le Township 41 jusqu'à la frontière provinciale et de se diriger vers le sud jusqu'à – l'ouest, pour suivre vers l'ouest sur le Township 35 jusqu'à la frontière, cela engloberait bien des gens au sujet de qui nous sommes inquiets.

Néanmoins, une autre idée serait de se diriger – que pour la partie ouest de la circonscription de songer à se diriger en direction ouest sur le Township 41 à partir de Blackfalds jusqu'au Range 10, puis de se diriger directement au sud sur le Township 35. Cela éliminerait les régions montagneuses, les Nordeggs et quelques réserves, les deux réserves que nous avons là.

À partir des populations obtenues des villes et des comtés, et j'ai fait cela par moi-même, j'ai simplement estimé, et cela a été très difficile, c'est simplement – c'est un estimé approximatif, j'ai estimé que si nous nous en tenions à ce genre de limite pour la circonscription de Red Deer, la population serait d'environ 115 000. En réalité, cela n'est probablement pas très précis, mais

c'était le mieux que je puisse faire avec l'information que j'avais reçue des divers bureaux de comté et des bureaux municipaux.

Ce nombre est possible et est comparable aux populations envisagées pour les autres changements aux circonscriptions selon les changements proposées à la limite électorale.

Je crois fermement que la suggestion ci-dessus a du sens et qu'elle desservirait la majorité des électeurs. Merci.

MME KHULLAR : J'aimerais vous remercier. J'ai remarqué que vous avez joint une carte à votre soumission.

MME DOREEN R. MACDONALD : C'est une ébauche élémentaire, très élémentaire.

MME KHULLAR : Je m'en rends compte, mais cela est très utile. Merci.

LE PRÉSIDENT : C'est très utile. Merci infiniment.

MME DOREEN R. MACDONALD : D'accord.

MME KHULLAR : Merci beaucoup.

MME DOREEN R. MACDONALD : Merci.

LE PRÉSIDENT : Il y a une chaise ici, en avant, Monsieur, si vous voulez vous asseoir. Ça va ? D'accord.

Est-ce que monsieur Greg Johnson du comté de Red Deer est arrivé ?

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Le préfet Johnson n'est pas encore ici. Nous avons inscrit son nom sur la liste.

LE PRÉSIDENT : Oui. Nous sommes au courant – oui, nous savons qu’il est occupé, alors nous pouvons attendre.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Et s’il ne se présente pas, deux des conseillers parmi nous vous ferons une présentation impromptu.

LE PRÉSIDENT : En passant, la citation du *Edmonton Sun* est quelque chose que j’ai montré en tant que farce. Je n’allais pas suggérer que qui que ce soit s’adonne à ce genre d’injures, pas que je m’y attendrais d’un auditoire aussi civilisé que celui-ci.

Je crois que ce que nous allons faire, c’est de prendre une pause de 15 minutes tout de suite. Nous avançons à une bonne allure, et je crois qu’en y consacrant un temps égal après la pause de 15 minutes, que nous pourrions terminer. Merci.

(AJOURNEMENT)

LE PRÉSIDENT : Mesdames et Messieurs, nous allons appeler la réunion à l’ordre, s’il vous plaît.

Monsieur Greg C. Johnson.

M. GREGG C. JOHNSON : Bien, merci, Monsieur le président et membres de la Commission de tenir ceci et d’avoir retardé la réunion aujourd’hui. Je vous fais mes excuses. Je participais à une appel de la NRCB d’une heure qui est devenue une audience de trois heures, alors je vous fais mes excuses étant quelque peu en retard.

Ma présence ici aujourd’hui, Monsieur le président, est pour vous transmettre aujourd’hui les inquiétudes ou la perspective du comté de Red Deer. Nous avons débattu de cette question il y a de cela deux sessions du Conseil, et ce que le Conseil voulait que je vous soumette aujourd’hui, c’est la notion qu’une circonscription fédérale devrait s’appuyer sur un centre, un centre de communauté où les gens habitent et où ils ont leurs plus important point d’intérêt.

Dans ce cas-ci, bien sûr, nous avons la ville de Red Deer. Le comté de Red Deer, en coopération avec ses partenaires municipaux, ont établi bien des organismes, tel le Diamond Willow, les services d'appui familiaux et communautaires de Red Deer et des environs. Nous avons des systèmes s'étendant partout dans notre comté en collaboration avec d'autres municipalités.

Ce qui ne fait aucun doute, à la fois d'un point de vue d'échanges commerciaux et d'une – d'une perspective communautaire et d'une perspective politique, c'est que Red Deer est, en effet, le centre de la région.

J'ai vu certains des changements, et, bien sûr, ce qui nous préoccupait le plus était le changement de cap en direction de la limite est et éliminant la vaste majorité de la partie est du comté de Red Deer de la nouvelle limite.

En mon nom personnel, j'habite à un demi-kilomètre à l'extérieur de la ville de Red Deer, et la Proposition me mettrait présentement à l'intérieur de la division de Drumheller, ce qui, à mon avis, était plutôt absurde puisque ma plus – la plupart de mes liens sont établis avec la ville de Red Deer.

Alors, la position du conseil, que j'aimerais réitérer aujourd'hui, c'est la possibilité d'inclure tout le comté de Red Deer à l'intérieur de la circonscription fédérale de Red Deer.

Nous reconnaissons tous que, dans bien des cas, le changement est inévitable. Nous reconnaissons certainement que le changement est parfois bon, mais s'il doit y avoir un changement, cela devrait être pour une bonne raison. Je pense qu'une bonne raison pour un changement dans ce cas-ci, ce serait pour refléter le fait que tout le monde à l'intérieur du comté de Red Deer reconnaît vraiment que la ville de Red Deer est leur lien substantiel à partir d'une perspective communautaire ; alors, nous aimerions souligner cette position, et, si rien de plus ne peut être fait, au moins laisser les limites telles qu'elles le sont. Parfois, le changement n'est pas bon, et, à certains égards, ceci reflète possiblement l'homme qui s'acquitte si bien de sa tâche de nous représenter à Ottawa, et nous voulons tous rester avec lui. S'il doit y avoir un changement, veuillez prendre en considération l'inclusion de tout le comté de Red Deer. Je crois que c'est à peu près tout.

Oh, pardon, Monsieur le président, si vous aviez des questions, il me ferait plaisir d'y répondre.

MME KHULLAR : Non, je n'en ai pas, merci.

LE PRÉSIDENT : Non. Vous êtes une merveille de la concision, Monsieur, et c'est un point qui avait été souligné par d'autres ; et nous avons discuté de certains de ces points, vous savez, en votre absence, Monsieur, alors je ne repasserai pas sur tout ce terrain encore une fois, mais soyez assuré que vous partagez une croyance avec d'autres qui y tiennent fortement, et nous verrons ce qui peut être fait pour accommoder, du moins en partie, vos requêtes.

M. GREGG C. JOHNSON : Merci, Monsieur. Merci.

LE PRÉSIDENT : Monsieur Edward McBride.

Oh, j'ai oublié de demander au dernier intervenant s'il avait une copie de ses remarques.

M. GREGG C. JOHNSON : Je regrette, Monsieur, je n'en ai pas.

LE PRÉSIDENT : Si vous vouliez en soumettre une, cela nous aiderait et veuillez le faire d'ici la fin du mois.

M. GREGG C. JOHNSON : Je le ferai.

LE PRÉSIDENT : Merci.

M. GREGG C. JOHNSON : Merci.

LE PRÉSIDENT : Oui, Monsieur.

M. EDWARD MCBRIDE : D'accord. Je suis ici pour faire une recommandation au nom du

Raven Community Centre qui est situé à environ 48 kilomètres à l'ouest d'Innisfail.

Nos membres habitent dans la portion extrême ouest du comté de Red Deer du côté ouest de la route 766 et le coin adjacent sud-est du comté de Clearwater. Jusqu'à présent, cette région a fait – formait partie du district de Red Deer. Toutefois, la Proposition de la Commission pour la révision des limites de Red Deer place notre communauté dans le district nouvellement créé de Banff-Cochrane.

À partir d'une étude de l'information de votre site Web, vous avez fait un travail approfondi dans l'attribution du nombre recommandé d'électeurs dans chaque district ; toutefois, cet exercice mathématique ne tient pas compte les considérations de communauté d'intérêts. Nous sommes très liés au district de Red Deer et nous estimons devoir rester dans ce district.

Présentement, j'ai quelques paragraphes ici au sujet des limites électorales que j'omettrai parce qu'elles ont déjà été discutées.

Ayant donc établi l'importance de la communauté d'intérêts en général, j'aimerais souligner les liens qui existent entre la Raven Community et le district de Red Deer.

La plupart d'entre nous sont des contribuables du comté de Red Deer pour les services médicaux, y compris les ambulances, les hôpitaux, les médecins, tous sont situés dans le comté de Red Deer. Nos enfants vont à l'école à Spruce View, dans le comté de Red Deer. Notre poste de GRC est à Innisfail, dans le comté de Red Deer. Notre service postal vient d'Innisfail, dans le comté de Red Deer. Nos journaux locaux sont publiés à Innisfail et à Red Deer. Certains de nos membres travaillent à Innisfail ou dans le comté de Red Deer. Le Conseil habite dans cette région ; à partir des huit directeurs – oh, pardon, quatre de nos huit directeurs à Spruce View habitent dans cette région, et nos membres, bénévoles et le personnel des organismes sociaux, récréatifs et culturels. Étant donné tous ces liens au comté de Red Deer, nous estimons que d'être placés dans le district de Banff-Cochrane nous priverait de représentation.

Puisque les limites actuelles proposées du district de Red Deer renferment une population de 103 065 contre un quotient provincial de 106 243, de cette région à l'ouest de la route 66, cela ne contreviendra pas à ces paramètres numériques.

Nous vous remercions de votre attention et sommes confiants que vous tiendrez compte de notre demande.

MME KHULLAR : Monsieur McBride, pourriez-vous utiliser le pointeur et simplement me montrer sur la carte ? J'ai la géographie et les notes, mais cela est utile de voir visuellement où la communauté est située.

M. EDWARD MCBRIDE : Il devrait simplement désigner, que vous dites ?

MME KHULLAR : Il faut pousser vers le bas, et un petit peu de rouge en sort.

M. EDWARD MCBRIDE : Oh, d'accord.

MME KHULLAR : Voilà.

M. EDWARD MCBRIDE : D'accord, c'est cette enclave juste ici.

MME KHULLAR : D'accord.

M. EDWARD MCBRIDE : Sa population est quasiment nulle. Il y a très peu de gens là.

LE PRÉSIDENT : Oui. Alors, il faut que vous conduisiez à Innisfail pour –

M. EDWARD MCBRIDE : Pour les services, oui.

LE PRÉSIDENT : Ou à Red Deer.

M. EDWARD MCBRIDE : Oui, ou à Red Deer.

MME KHULLAR : D'accord. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Merci, Monsieur. Cela nous a été très utile.

Je crois que nous avons une équipe : Lou Soppit et Larry Holstead. Allez-y, Monsieur.

M. LOU SOPPIT : Bonsoir au président de la Commission, aux membres de la Commission. Je m'appelle Lou Soppit, et je suis le maire de Rocky Mountain House. Je voudrais vous remercier d'avoir cette occasion de présenter le point de vue du conseil municipal de Rocky Mountain House sur les changements proposés aux limites électorales fédérales. Plusieurs de mes remarques ce soir seront répétitives par rapport aux autres, mais j'ai la responsabilité de vous les présenter, et je vais les présenter.

La population de Rocky Mountain House se chiffre à 6208, et nous sommes situés à 80 kilomètres à l'ouest de la ville de Red Deer. Nous sommes une communauté dynamique en croissance, et notre secteur économique comprend l'agriculture, le pétrole, le tourisme et la foresterie. Notre Conseil est très inquiet au sujet des changements proposés pour les limites électorales et la façon dont ils affecteront la représentation pour la ville de Rocky Mountain House et notre municipalité avoisinante, entourant la ville, à savoir : le comté de Clearwater. Le Conseil appuie sans équivoque de maintenir la représentation fédérale pour la ville par le biais de la circonscription existante de Red Deer plutôt que par la circonscription proposée de Banff-Cochrane. Nous n'avons rien contre Banff, Cochrane, Airdrie ; toutefois, à mon avis, nos limites pourraient demeurer en direction est et ouest, en rétrécissant le nord et le sud, et je crois que cela a déjà été souligné par les interlocuteurs précédents.

La ville de Rocky Mountain House a des liens solides avec la ville de Red Deer et les autres communautés à l'intérieur de la circonscription de Red Deer. Nous partageons les organismes communs sur une base régionale. Ces organismes comprennent le service régional de santé, un conseil scolaire régional commun, et nous sommes en train, à ce moment-ci, de construire une

nouvelle école secondaire de 20 millions de dollars reliée à Red Deer College, donc nos étudiants à Rocky Mountain House pourront faire leurs études de métier à Rocky Mountain House sans devoir voyager aux villes.

LE PRÉSIDENT :                   Votre école secondaire a passé au feu, n'est-ce pas ?

M. LOU SOPPIT :                Pardon ?

LE PRÉSIDENT :                Est-ce que votre école secondaire – avez-vous eu un incendie dans  
–

M. LOU SOPPIT :                Non, ça, c'était l'école intermédiaire.

LE PRÉSIDENT :                C'était l'école intermédiaire, oh.

M. LOU SOPPIT :                Mais nous sommes à construire une nouvelle école secondaire qui englobera probablement l'école secondaire publique, St. Matt's High School et le Red Deer College ; alors, tout est relié dans un complexe de 20\$ de millions de dollars qui sera – dont nous allons être très très fiers, et nous aimerions être reliés à Red Deer sur ce point.

Notre développement économique – oh, excusez-moi, et notre développement régional économique, pour ne nommer que quelques autres cas.

Nos modèles d'échanges et de voyages se font sur une base d'est à l'ouest en utilisant la route 11. Tel que je l'ai déjà dit, nous préférierions voir le [corridor] est/ouest élargi ou rétréci et le nord et le sud – excusez-moi, le nord et le sud rétréci, et l'est et l'ouest se rendant d'une limite à l'autre, ou de quelque façon que ça se fasse.

Cela encourage encore plus l'affiliation de notre communauté aux autres communautés à l'intérieur de la circonscription actuelle. Les déplacements entre certaines communautés dans la circonscription de Banff-Cochrane prendraient plus de trois heures. Historiquement, nous

n'avons pas été liés de près avec les communautés, y compris [celles de] la circonscription proposée de Banff-Cochrane.

La ville est aussi inquiète par rapport à la fragmentation de la représentation de notre voisin et du comté environnant. Les limites des circonscriptions proposées diviseront le comté de Clearwater en trois circonscriptions : Yellowhead, Wetaskiwin et Banff-Cochrane, plutôt que le comté soit surtout représenté par la circonscription actuelle de Red Deer. Nous estimons que les changements de limites proposés réduiront la possibilité qu'ont les résidents de la ville et du comté de partager des questions communes avec leur représentant parlementaire, et nous sommes fiers de notre député actuel.

Les communautés – les communautés de la circonscription de Red Deer ont fait un effort conscient de travailler ensemble en collaboration. La ville de Rocky Mountain House croit que notre député qui nous représente par le biais de l'alignement actuel de la limite de Red Deer actuelle aboutira à la représentation la plus efficace de notre région.

Merci de votre temps et pour notre présentation, et je suis ici pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.

LE PRÉSIDENT : Avez-vous des questions ?

MME KHULLAR : Non, je n'en ai pas, mais je vous dirais merci beaucoup.

M. LOU SOPPIT : Merci.

LE PRÉSIDENT : Monsieur Holstead, voulez prendre la parole églament ?

M. LARRY HOLSTEAD : Non, Monsieur. Le maire l'a très bien dit, merci.

LE PRÉSIDENT : D'accord, merci. Merci beaucoup.

M. LOU SOPPIT : Vous l'avez –

LE PRÉSIDENT : Nous en avons une copie, merci beaucoup, Monsieur.

Monsieur Peter Fenrich.

M. PETER FENRICH : Si vous pour l'occasion ce soir de faire cette présentation orale. Je suis Peter Fenrich, maire de Forestberg, Alberta, et je suis ici représentant le point de vue du Conseil.

Nous faisons présentement partie de la circonscription de Crowfoot. Selon la Proposition, nous serions placés dans la circonscription de Drumheller. Notre première demande, c'est d'être réunis avec les autres communautés de Flagstaff. Ce qui est arrivé selon cette Proposition, c'est que le comté de Flagstaff a été divisé, déplaçant Forestberg-Yellowhead, Alliance vers le sud et le reste du comté vers le nord. Il est préférable pour la facilité, je crois qu'il serait plus facile de nous inclure dans la circonscription du nord, [celle] de Vegreville-Wainright.

Fondamentalement, la population qui se déplacerait n'aurait aucune importance. Forestberg a environ 900 personnes, Yellowhead et Alliance en ont beaucoup moins, et les agriculteurs des environs. Et le raisonnement qui sous-tend cela est, en grande partie, basé sur ce que nous prévoyons pour le Canada à l'avenir. Nous pensons que les municipalités travailleront en plus étroite collaboration. Cela rendra les choses beaucoup plus difficiles si nous devons traverser la rivière Battle et nous diriger vers le sud, étant donné que présentement toutes nos routes d'échanges vont au nord ou à l'ouest. Nous aurions du mal à développer des relations avec ces communautés et à partager nos ressources, à la fois humaines et financières, par rapport à la récréation, à la santé, à l'école, etc.

Fondamentalement, ce que nous avons fait, notre Conseil actuel, et les Conseils avant nous, c'est de développer une assez bonne relation avec nos communautés environnantes du nord et de l'ouest et surtout le comté de Flagstaff. Nous avons travaillé à la régionalisation de notre ambulance, la régionalisation de la collecte des ordures, une entente à l'étendue du comté au sujet

des incendies, nous avons deux édifices pour les citoyens âgés qui opèrent sous le nom de Flagstaff Regional Housing. Nous travaillons présentement à de nouvelles ententes de loisir. En ce qui a trait à la santé et à l'école, toutes deux vont en direction nord/ouest à partir de Camrose.

Fondamentalement, en résumé, à mesure que nous nous avançons vers l'avenir, nous estimons qu'il sera plus efficace d'utiliser nos ressources si nous partageons les mêmes idées, tel que vous l'avez souligné ; et, ce faisant, nous aimerions être intact en tant que comté, que ce soit dans la circonscription du nord ou dans la circonscription du sud ; nous sommes d'avis que pour la facilité, il suffirait de déplacer cette ligne au sud, là, et d'englober cette partie du bas.

La deuxième demande, et je ne suis pas – je ne sais pas si je suis assez vieux pour dispenser des conseils politiques sages ou non. Juste en écoutant les autres inquiétudes ce soir, une grande partie du problème avec la circonscription de Drumheller, c'est son nom. Il crée beaucoup d'animosité, et cela, c'est simplement un sentiment personnel. Nous n'avons rien à faire avec Drumheller, ou très peu, bien que si vous examiniez notre circonscription actuelle, elle est assez vaste ; alors, nous reconnaissons que nous devons faire partie d'une grande circonscription, et nous préférons un nom qui reconnaît tout le monde.

L'autre chose que je viens de découvrir ce soir, je crois que vous avez vu ce matin, était une suggestion de garder Crowfoot intact. Notre député m'en a donné une copie, et je vais la joindre

–

LE PRÉSIDENT : D'accord.

M. PETER FENRICH : – sous couvert séparé. Cela aussi serait acceptable à notre Conseil, mais je vais le leur présenter à nouveau avant de m'y engager formellement. Et c'est à peu près tout ce que j'ai.

LE PRÉSIDENT : Monsieur Fenrich, simplement au sujet de la question du nom de Drumheller, nous avons entendu le message, de façon non-équivoque, des résidents de Drumheller plus tôt aujourd'hui, qui ont un grand respect pour le chef Crowfoot et l'héritage qu'il a laissé dans cette partie du monde, et plusieurs parmi eux s'opposent au changement de

nom, et, bien sûr, c'est un autre aspect de notre Proposition qui n'est pas calquée dans le béton non plus, et cela pourrait changer. Nous devons tout simplement tenir compte de toutes ces choses.

Si vous voulez lire notre Proposition, elle est ici pour tout le monde, vous verrez, de façon très abrégée, les raisons qui sous-tendent les divers changements ; et si vous vous demandez pourquoi nous n'entretenons pas de débats avec ces orateurs ce soir, la raison est que nous sommes ici pour écouter, surtout, et non pas pour débattre ou argumenter tel que des défenseurs d'un certain point de vue. Nous apprécions énormément tous les commentaires que nous entendons.

Et je ne crois pas que mes collègues aient des commentaires ou des questions, Monsieur, alors – et, en passant, vous êtes certainement assez vieux pour dispenser des conseils politiques.

MME KHULLAR :                   Merci beaucoup.

M. PETER FENRICH :            Merci.

LE PRÉSIDENT :                Merci. Maintenant, la mairesse Marjorie Peters et monsieur Dick Sommerville.

Laissez-moi deviner, vous êtes Monsieur Sommerville.

M. DICK SOMMERVILLE : Je suis monsieur Sommerville, oui, effectivement

LE PRÉSIDENT :                D'accord.

M. DICK SOMMERVILLE : Et je veux remercier cette Commission pour l'occasion d'être ici et de vous apporter les salutations au nom de notre maire, qui aurait aimé être ici aussi, mais ses autres engagements l'en ont empêchée.

La mairesse Peters et le Conseil m'ont demandé de transmettre leur appréciation de cet exercice. Assez souvent, nous avons l'impression que notre système politique est tel que l'est à la part du lion, de sorte que nous avons ce qu'ils veulent bien nous donner, alors nous apprécions d'avoir la chance de nous exprimer, et nous croyons encore en la démocratie et consentons à nous battre pour elle. Nous voulons vous remercier de nous fournir cette occasion.

Maintenant, ceci étant dit, je voudrais vous dire que je n'ai pas vraiment de solution pour vous. Ce que nous avons fait, c'est que nous sommes venus ici pour reconnaître la tâche que vous avez entreprise. Nous voulons vous encourager et vous remercier pour le dévouement dont vous faites preuve, vous et votre personnel, et nous voulons encourager tous les gens ici à essayer de garder un esprit ouvert sur ce sujet et de reconnaître qu'il s'agit un peu d'une tâche dont on s'acquitte par amour. Si nous n'étions pas en croissance, nous ne serions pas ici. Nous sommes dans une province bénie, et nous devons admettre cela dans un monde un peu à l'envers ; alors, tandis que nous sommes à essayer de comprendre des choses et que nous nous inquiétons par rapport à qui sera représenté par quoi, rappelons-nous les bonnes choses, et je veux remercier Bob Mills de nous tenir renseigné et de faire du si bon travail, et je crois vraiment que, et, je veux dire, il m'a représenté de la façon dont j'aimerais être représenté, et j'aimerais que mon Conseil soit ici pour s'exprimer par lui-même, mais je crois qu'ils auraient la même opinion, Bob, et merci beaucoup à toi.

Au lieu de repasser tout ce qui a été dit au sujet des services et des choses que nous aimons et des choses que nous faisons et où nous allons pour les faire, ces points ayant été faits, et je sais que vous en tiendrez compte, et je vous remercie pour cela, mais possiblement sur une note un petit peu plus personnelle, ce que j'aimerais dire, c'est que l'un de mes collègues, le maire – ou, excusez-moi, le préfet de – Raymond Prins du comté de Lacombe a dit que la représentation par la population n'est que partiellement équitable, et nous savons cela, mais nous n'avons pas – à moins que quelqu'un ait une meilleure idée, nous n'en avons pas trouvé encore, alors nous travaillons ensemble à cette fin, et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

Mais l'une des choses dont nous devons, à mon avis, tenir compte dans la formule, c'est – il est possible que je devienne plus sentimental en vieillissant, mais, franchement, le niveau de paix et

de satisfaction que je ressens dans ma vie est directement relié aux choses que j'estime avoir en commun avec les gens autour de moi chez moi et dans ma région et dans mon district, et je ne suis pas certain de vouloir voyager jusqu'à – vous savez, lorsque je songe à diviser les choses, je suis contre tout ce qui nous divise et nous sépare. Et j'essaie d'aller, et je crois pouvoir parler à nouveau au nom d'une partie des gens que je connais dans notre région, qui font de grands efforts pour essayer de protéger notre héritage et qui nous sommes dans notre culture et nos cellules familiales et ce genre de chose, et nous ferons tout ce qui doit être fait pour améliorer le réseautage et les échanges sociales dans nos régions ; et, à nouveau, tel que je l'ai dit, je n'ai vraiment pas de solutions. Il n'y a pas de solution rapide à ceci, j'en suis pas mal sûr, mais nous – je crois que nous procédons de la bonne façon, et je veux vous remercier pour l'invitation à être ici, et j'ai hâte de lire les transcriptions de ces remarques pour que je puisse les rapporter à notre Conseil au nom de tout ce que vous tous avez dit, et, en terminant, je voudrais tous vous inviter à venir voir Caroline. Si vous ne savez pas où nous sommes, si vous dessiniez une ligne entre Sundre et Lou, là à Rocky, nous serions à peu près à mi-chemin ; nous sommes donc à une courte distance pour la plupart d'entre vous, et s'il vous plaît, et merci.

MME KHULLAR :                   Merci beaucoup.

M. BARRY :                         Merci pour cette présentation.

LE PRÉSIDENT :                 Monsieur Sommerville, cela était, je dois le dire, une très éloquente présentation de quelques principes de base, et nous l'apprécions beaucoup, comme tous les autres l'ont fait, j'en suis sûr. Merci.

M. DICK SOMMERVILLE : C'est gentil à vous.

LE PRÉSIDENT :                 Et, encore une fois, Monsieur, si vous avez une copie, pourriez-vous la laisser avec nous ou nous en fournir une, si vous le voulez, avant la fin du mois. Si jamais j'oublie de dire cela, ce n'est pas parce que je n'estime pas votre présentation, c'est simplement parce que j'ai oublié de le faire ; donc, si qui que ce soit qui fait une présentation ce soir, si vous

ne nous avez pas encore remis une copie de vos remarques, nous aimerions en recevoir une d'ici la fin du mois. Merci.

E je crois que nous sommes rendus à Monsieur Grant Howell.

M. GRANT HOWELL : Merci beaucoup. Je me présente devant vous ce soir, parce que je crois, en tant que citoyen de ce merveilleux pays, avoir la responsabilité de soumettre mon point de vue lorsqu'on me le demande, et je vous remercie beaucoup pour cette occasion et parce que j'ai l'impression que vous écoutez très activement ce que les gens qui sont ici ont à dire. Je ne vais pas repasser bien des choses qui ont été soulignées – des éléments qui ont été très bien présentés. Un aspect, toutefois, que j'aimerais bien explorer un petit peu avec vous, c'est la question des règlements entourant les districts électoraux ; et j'avais l'impression que les districts électoraux ne doivent pas dépasser de 25 % le quota électoral de la province ni être en deçà du même pourcentage, à moins de circonstances exceptionnelles, alors que je croyais que vous pouviez aller même plus haut. Si tel est le cas, notre statut actuel est bien à l'intérieur de ces paramètres, et je comprends qu'il y a un besoin de répondre aux changements qui se produisent dans notre province, et cela a été soulevé à plusieurs reprises que, probablement, au cours des dix prochaines années, il y aura un autre changement majeur dans la région de Red Deer, et je crois donc que si – qu'à moins d'avoir mal compris cela, nous sommes à l'intérieur de ces genres de paramètres. Et les autres paramètres, qui sont mis en évidence et qui sont très sages, tels que :

« ... la Commission tiendra compte de ce qui suit en délimitant des limites raisonnables aux district électoraux :

(i) la communauté d'intérêts ou la communauté d'identité dans, ou le modèle historique d'un district électoral dans une province ...

et cela a été soulevé à plusieurs reprises ce soir, et très éloquemment, je le crois. Aussi :

(ii) une taille géographique gérable pour les districts dans des régions rurales ou du

nord de la province qui ont très peu de population. »

Et je crois que cela en est aussi un qui influe sur nous, et il a été soulevé auparavant, que nécessairement les noyaux de population adjacents – je sais que cela constitue bien des mots

bizarres, mais c'est comme cela que ça me frappe – autour de Red Deer et les modèles nationaux d'où nous voyageons, démontrent une très forte communauté d'intérêts qui est mieux desservie, je crois, par le système actuel plutôt que par – le système proposé.

En tant que résident de cette région, je peux vous dire que j'aime beaucoup visiter Drumheller. J'y suis allé au cours du dernier mois, mais je ne partage aucun sens d'identité avec elle autre que le fait que nous partageons la même rivière. Je suis certain que les résidents de Drumheller se sentent beaucoup plus d'affinités avec leurs partenaires ruraux et même Calgary qu'ils n'en ont avec Red Deer.

Et je crois qu'il y a un autre point. En tant que citoyen urbain, cela ne me dérange pas que le ratio urbain soit plus élevé que le ratio rural. Cette situation est comprise dans le deuxième paramètre mentionné ci-dessus, et les députés ruraux ont d'énormes régions géographiques à desservir, tel que mentionné, et je crois que, en tant que personne née et élevée dans les communautés urbaines en Alberta, que nos citoyens ruraux ont fait et continuent de faire leur part en tant que bâtisseurs de nation et de souteneurs de nation, et que leurs voix doivent être entendues, et je crois que la vaste région qui est incluse là dans la circonscription proposée de Drumheller rend cela plus difficile.

Ma seule recommandation serait que vous permettiez à vos paramètres de vous guider dans vos délibérations et que vous entendiez les gens qui ont fait connaître leurs points de vue, en examinant les façons dont et les endroits où les gens se réunissent et que vous établissiez les limites loin des limites artificielles telles les limites des villes et les routes principales où cela est possible, et je crois que ces points ont été soulevés, par exemple, dans la situation de Nordegg, la situation de la route 2.

Et je voudrais juste – un point final en conclusion. Je ne vois pas ceci comme – ma soumission is comme une résistance au changement, ce qui, je le sais, est facile à conclure. On a beaucoup parlé de notre croissance et de la nécessité du changement à l'avenir ; mais la forte inquiétude que j'ai, c'est que cette redistribution, je crois, est pire pour nous que celle que nous avons présentement. Cela nous divise en tant que citoyens. Cela oblige nos proches voisins, avec qui nous avons de forts liens, à voyager de grandes distances à des régions distantes et différentes

pour se faire entendre, et je vous encouragerais à travailler à partir d'un modèle qui a fait ses preuves et que nous fassions les ajustements mineurs qui pourraient être nécessaires pour nous amener à – à travers les dix prochaines années alors qu'il y aura un autre changement majeur.

LE PRÉSIDENT :                    Monsieur Howell, merci beaucoup. Cela était très bien exprimé.

Maintenant, le prochain orateur, il semblerait qu'elle pourrait être en retard. Est-ce que Mary Anne Jablonski est ici ? Elle l'est.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Merci. Je veux vous remercier infiniment d'être ici ce soir avec nous. Je sais combien il doit être pénible pour vous d'être assis pendant une longue journée à écouter des présentations, et étant la 18<sup>e</sup> à présenter, plusieurs de mes points ont déjà été faits, mais mon nom est Mary Anne Jablonski, et je suis la députée provinciale de Red Deer North. J'habite à Hawk Hill, qui se trouve dans la section est de la circonscription, juste un peu au nord près des régions de Balmoral et de Canyon Heights, et je suis ici pour que la région d'East Hill, étant – qui comprend Balmoral, Canyon Heights, Hawk Hills, Forest Green, demeure dans la circonscription de Red Deer.

Plusieurs de nos voisins sont ici ce soir, et nous habitons à seulement quatre rues de la ville de Red Deer. Dans la province, nous sommes également à vivre des changements de limites électorales, et je comprends combien difficile ce travail doit être, mais de prendre des voisinages qui sont à trois ou quatre rues de la ville de Red Deer, à deux minutes dans une voiture rapide et à trois minutes à vitesse normale –

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Une minute pour toi.

MME MARY ANNE JABLONSKI : – et de les relier à Drumheller n'est pas raisonnable, et je vous simplement que vous sachiez, je n'ai jamais pour une seule minute pensé, en lisant ce journal d'Edmonton, qu'aucun membre de ce comité était un imbécile.

LE PRÉSIDENT :                    Merci.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Et bien que le représentant de Drumheller ferait de son mieux pour faire du bon travail, la représentation ne serait pas aussi équitable que la représentation d'un représentant de Red Deer. Il est difficile de comprendre pourquoi on voudrait que je voyage deux heures à Drumheller pour voir mon député lorsque je peux voyager 15 minutes pour voir mon représentant à Red Deer. L'accès au député serait très difficile lorsque le centre serait à Drumheller et pas à Red Deer.

Notre représentant de Red Deer assiste présentement aux mêmes événements que nous. Nous pouvons le voir fréquemment aux célébrations à Red Deer et au Rotary Club. Je trouverais cela difficile d'assister à des réunions du Rotary Club à Drumheller pour pouvoir garder le contact avec mon représentant fédéral.

Les questions sont très différentes entre Red Deer et Drumheller, la région de Drumheller étant composée d'agriculteurs et de dinosaures ; et je faisais allusion à la paléontologie et non aux citoyens âgés de Drumheller.

La région est de la circonscription de Red Deer est surtout composée de propriétaires d'*acreages*, et Red Deer est leur centre pour les écoles, les soins de santé, le travail, le magasinage et les affaires, et même nos criminels et nos délinquants sont détenus au Red Deer Remand Centre.

La région actuelle de Drumheller – leurs inquiétudes comprendraient – leurs questions et inquiétudes comprendraient l'agriculture et la petite entreprise. Les inquiétudes de Red Deer comprendraient les sans-abri et la protection de l'enfance, les abris pour les femmes, le crime et les Hell's Angels. Notre industrie est différente, et nous sommes le centre d'approvisionnement pour les chantiers pétroliers et un centre de traitement de la nourriture également. La région d'East Hill de Red Deer est liée à la ville de Red Deer à un tel point que nous pensons être des RedDeerois. C'est comme amputer son bras droit que d'enlever cette partie intégrale de la circonscription de Red Deer pour la greffer à la bonne circonscription de Drumheller.

Est-ce logique de prendre la région de marché de Red Deer pour la greffer à la région de Drumheller ? Red Deer répond aux besoins de toute la région d'East Hill, et les résidents d'East

Hill trouveraient très difficile de faire répondre à leurs besoins par un représentant centré sur Drumheller.

Et finalement, je vois que la population de Red Deer en 2001 est de 18 % au-dessus la norme pour une circonscription fédérale. Deux choses à retenir, c'est que notre député, monsieur Bob Mills, ne s'est jamais plaint au sujet de la taille de cette circonscription, et, en dépit de sa taille, il représente très bien tout le monde.

Par ailleurs, combien difficile il sera pour le représentant de Drumheller de représenter adéquatement ceux qui ont deux heures – ceux qui habitent à deux heures de son centre.

Aussi, monsieur Howell a soulevé les points suivants, mais je crois qu'ils sont assez importants pour être soulignés encore une fois. À la page 1, partie 1, dans votre 4<sup>e</sup> paragraphe, il est dit que la Loi sur les limites électorales tient compte de plus que la représentation par la population. On vous demande de tenir compte des communautés d'intérêts, notre communauté d'identité et les modèles historiques d'une circonscription électorale, et d'une taille géographique traitable.

Je crois, et la plupart de mes voisins croient, que les deux derniers éléments ne sont pas représentés dans le changement proposé. Notre communauté d'intérêts est Red Deer. Le modèle historique de cette circonscription électorale est Red Deer, et d'inclure East Hill de Red Deer et les régions de Balmoral et de Canyon Heights dans la circonscription de Drumheller ne constitue pas une taille géographique traitable pour le représentant de Drumheller.

La Loi permet une population maximale de 132 804. La circonscription de Red Deer, avec 125 000, telle qu'elle est, est en deçà de ce maximum. Si vous ne pouvez pas maintenir la circonscription de Red Deer telle qu'elle est, veuillez permettre à East Hill de demeurer à l'intérieur de la circonscription de Red Deer, et cela comprend les régions de Balmoral et de Canyon Heights.

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

LE PRÉSIDENT : Demeurez où vous êtes, Madame Jablonski, pour un petit moment, s'il vous plaît. Nous aurons possiblement quelques questions.

Je veux vous assurer à nouveau que la question d'East Hill a été discutée très tôt au cours de cette réunion, et nous sommes très conscients des inquiétudes, et nous travaillons à une solution.

Vous avez souligné que les inquiétudes entre Red Deer et Drumheller sont très différentes, l'une étant pour la raison plutôt loufoque qu'il y a des agriculteurs et des dinosaures à Drumheller. Je veux simplement vous dire que je suis né à Drumheller, et que les gens me considèrent encore, parfois, un dinosaure.

MME KHULLAR : Madame Jablonski, j'aurais dû poser cette question à un interlocuteur précédent, mais je vous ai ici présentement.

Tel que le juge MacCallum l'a dit, nous travaillons à une solution au sujet de la limite est de Red Deer, mais pourriez-vous m'aider, nous aider, en utilisant possiblement notre pointeur et en nous montrant exactement quelle est la région englobée par East Hill ? Je veux dire, est-ce que cela va jusqu'à la rivière ou simplement – vous devez pousser le bouton vers le bas et il devient rouge. Oui.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Mes amis dans cette pièce m'encouragent. Ils disent que oui, alors cela s'étend jusqu'à la rivière.

MME KHULLAR : D'accord, alors, en gros, des limites de la ville en direction de la rivière.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Oui, c'est cela.

MME KHULLAR : D'accord.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Et un peu au nord.

LE PRÉSIDENT : Pourriez-vous tracer une ligne au nord et au sud pour nous le montrer.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Je crois – où se trouve cette ligne ?

MME KHULLAR : La ville de Red Deer est –

LE PRÉSIDENT : La ville de Red Deer est la plus petite région là où se trouvent tous ces hachurages.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Est-ce East Hill ici ?

M. GREGG C. JOHNSON : Non, c'est là-bas. Voulez-vous que je le fasse pour vous ?

MME KHULLAR : East Hill serait la partie brune, là. Oui, cette région.

M. GREGG C. JOHNSON : East Hill est directement là. Ceci, ce sont les Divide Hills.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Correct.

M. GREGG C. JOHNSON : Demander au préfet du comté de venir ici. Nous savons où nos lignes sont.

MME KHULLAR : Merci.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Merci. Il faut inclure les Divide Hills. C'est là où nous voulons être inclus ; mais mes amis voudraient que vous vous rendiez jusqu'à la rivière également.

LE PRÉSIDENT : Et à partir de – de la limite sud, jusqu'où cela se rend-il en direction sud, en termes de –

MME MARY ANNE JABLONSKI : Où se trouvaient les limites originelles de Red Deer, les mêmes limites.

MME KHULLAR : Les originelles – les limites actuelles de Red Deer sont beaucoup plus à l'est, mais l'inquiétude –

MME MARY ANNE JABLONSKI : D'accord, jusqu'à la route 42.

MME KHULLAR : J'essaie simplement de comprendre où East Hill se trouve, alors nous allons jusqu'à la rivière, et nous nous dirigeons à l'est à partir de la ville en direction de la rivière. Je me demande tout simplement, y compris la partie sud de la ville en direction de la rivière ? Je veux dire, j'essaie tout simplement de comprendre où ces communautés se trouvent.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Oui.

MME KHULLAR : Où sont Balmoral, Canyon Heights et Forest Green.

MME MARY ANNE JABLONSKI : C'est ça.

MME KHULLAR : D'accord. Merci.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Merci.

M. BOB MILLS : En descendant jusqu'à Pine Lake, le chemin de Pine Lake en réalité.

MME MARY ANNE JABLONSKI : Je suis contente que mon député connaisse la région.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Madame Jablonski.

Monsieur Paul Anderson.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Et qu'est-ce qui est arrivé à Randy Saler ?

LE PRÉSIDENT : Quelqu'un connaît-il monsieur Anderson ?

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE : Est-ce que monsieur Saler n'est pas là ?

LE PRÉSIDENT : Non, monsieur Saler a annulé. Monsieur Paul Anderson.

Mesdames et Messieurs, j'espère que vous rentrerez chez vous ayant le sentiment que les soumissions que vous avez faites ont exprimé les points de vue se rapportant à vous. Nous voulons vous remercier beaucoup d'être venus. Si nous avons manqué aucun des présentateurs sur la liste, c'est le moment de le dire. Je ne crois pas que nous l'ayons fait.

Monsieur Paul Anderson n'a pas annulé, mais il n'a pas répondu, alors il n'est pas dehors.

Monsieur, vous levez la main, à l'arrière de la salle.

M. GUY POIRE : S'il n'y a personne d'autre, Monsieur, j'aimerais simplement ajouter  
un petit mot. Malheureusement, j'ai lu ce document un peu trop tard, en plus du fait qu'on y avait apporté un amendement.

LE PRÉSIDENT : Veuillez simplement vous rendre au microphone et vous présenter, Monsieur.

M. GUY POIRE : Je m'appelle Guy Poire. J'habite à Waskasoo Estate, dans le comté de Red Deer.

LE PRÉSIDENT : Pourriez-vous nous épeler votre dernier nom, s'il vous plaît ?

M. GUY POIRE : P, comme dans Pierre, O-I-R-E, et la raison pour laquelle je suis entré ici, c'est simplement pour essayer de comprendre pourquoi – je sais que j'ai lu qu'à chaque 10<sup>e</sup> session que les circonscriptions doivent changer.

Maintenant, personnellement, je sais que ceci doit coûter des centaines de milliers de dollars. Maintenant, nous ne semblons pas avoir – du moins entendons-nous, et ça, c'est pour tout le monde, j'en suis sûr, au niveau fédéral, que nous n'avons pas d'argent, et même le Conseil dans notre coin de pays n'a pas d'argent. Je ne comprends pas trop pourquoi, tout à coup, nous changeons les limites et que cela doit coûter, littéralement, des centaines de milliers de dollars, et pourquoi cela ? Il me semble que cela marchait, à ma connaissance, assez bien. Pourquoi, tout à coup, allons-nous changer et diviser le tout et avoir – dépenser plus d'argent ? Je suis sûr que si vous divisez tous ces comtés que vous allez aboutir avec peut-être 20 députés de plus, alors vous parlez d'environ 80 à 100 000 \$ par année pour ces gens-là.

Alors pourquoi en est-il, c'est là ma question, qu'à l'heure actuelle, on dépense tout cet argent alors – je ne vais pas dire que nous n'avons pas vraiment besoin de le dépenser, mais je comprends, à partir de ce que j'entends, qu'il y a bien d'autres endroits dans le gouvernement, dans tous les gouvernement, où dépenser le montant d'argent que nous dépensons, et ceci est ma question, et c'est tout ce que je voulais.

LE PRÉSIDENT : Monsieur Poire, l'argent est en train d'être dépensé et les limites sont en train d'être modifiées parce que l'Alberta a droit à deux sièges supplémentaires dans la Chambre des communes à cause du fait que sa population a augmenté depuis le dernier recensement. C'est la réponse courte à votre préoccupation. Si vous aviez été ici plus tôt, Monsieur, je m'imagine que vous auriez obtenu une meilleure vue d'ensemble au sujet de ce qui se passe ici, mais je vous recommande fortement, Monsieur, de prendre de notre secrétaire, Madame Petryshyn, une copie de la Proposition que nous avons publiée, ainsi qu'un dépliant qui explique la question de façon assez détaillée, et je crois que je ne peux rien faire de mieux pour vous en ce moment-ci, Monsieur, que de vous référer à ces deux documents. La raison fondamentale, c'est que nous avons deux sièges supplémentaires. Cela doit changer.

M. GUY POIRE : D'accord. Bien, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup d'être venu, Monsieur. Et je tiens à remercier tout le monde. Nous allons ajourner la réunion maintenant. Nous avons été à Drumheller aujourd'hui, et nous devons retourner à Edmonton tôt demain matin, alors merci beaucoup d'être venus. La Commission apprécie l'intérêt vif que les gens de cette région ont porté à ce processus.

FIN DE L'AUDIENCE PUBLIQUE.

## **CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION**

Je, soussignée, atteste que les pages précédentes sont une transcription fidèle des délibérations notées par moi-même en sténographie et transcrites à partir de cela au meilleur de mes habiletés.

En date du 25<sup>e</sup> jour d'octobre 2002 à la ville d'Edmonton, province de l'Alberta.

D.L. Ragan, CSR (A)

Sténographe parlementaire officielle  
Examinatrice